

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2073 - 25 avril 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Faute de lutter
contre le chômage,
le gouvernement
attaque les
chômeurs !**

p. 3

**Il faut
régulariser
tous les
travailleurs
sans papiers !**

p. 7

**Aimé Césaire
et le
colonialisme
français aux
Antilles**

p. 16

Les 10-11 et 12 mai à Presles

la fête de Lutte Ouvrière

p. 8 - 9



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Limitation de l'accès aux archives
- L'emploi des seniors
- Contre la privatisation du Port Autonome de Marseille
- p. 5 ■ Hausse des prix des produits laitiers
- Prix des carburants
- Le Parti Socialiste et le réformisme
- p. 6 ■ La mobilisation lycéenne continue
- Violences policières
- Lycée G. Eiffel en lutte
- p. 7 ■ La lutte des travailleurs sans papiers
- p. 11 ■ Nouvelle-Calédonie : des syndicalistes condamnés
- Il y a 20 ans, le massacre d'Ouvéa

Fête de Lutte Ouvrière

- p. 8-9 ■ Le programme

Dans le monde

- p. 10 ■ Afrique : Kouchner et les émeutes de la faim
- Les compagnies aériennes américaines
- p. 16 ■ La mort d' Aimé Césaire
- Grande-Bretagne : cadeau royal aux banques

Il y a 75 ans

- p. 12 ■ Roosevelt instaurait le New Deal

Dans les entreprises

- p. 13 ■ La Redoute-Roubaix
- Coca-Cola
- p. 14 ■ SNCF
- p. 15 ■ Alstom Hydro-Belfort
- Centre de Chèques Postaux-Marseille

• Boycott de Carrefour en Chine ?

Pékin vaut bien une messe

Des manifestations appelant au boycott des produits Carrefour se sont déroulées les 19 et 20 avril dans plusieurs grandes villes chinoises devant les magasins de cette enseigne. Dans le même temps des appels à ne pas acheter chez Carrefour étaient lancés sur Internet, les propriétaires de ces magasins, dont le trust LVMH, étant accusés d'avoir financé le Dalai-Lama et de soutenir le Tibet.



Ces manifestations se sont sans doute déroulées avec le soutien des autorités chinoises qui savent parfaitement mobiliser des milliers de personnes pour faire une démonstration politique et contrôlent et surveillent étroitement tout ce qui se passe sur Internet. Mais elles étaient peut-être aussi, pour certains, la réponse à celles qui avaient eu lieu à Paris lors du passage de la flamme olympique.

Cette campagne va-t-elle se développer, ou en restera-t-elle au niveau du froncement de sourcils diplomatique ? En tout cas Sarkozy, sans attendre, a envoyé en

quelques jours pas moins de trois émissaires à Pékin, porteurs de messages d'apaisement. Le président du Sénat, Poncelet, sera suivi par Raffarin, l'ancien Premier ministre, à qui Jean-David Lévitte, conseiller diplomatique de Sarkozy, emboîtera le pas. Tout ce monde-là se mobilisera pour assurer les dirigeants chinois de la bonne santé de ce qu'ils appellent l'amitié franco-chinoise et surtout s'assurer de la bonne santé des investissements des capitalistes français en Chine, et en particulier de ceux de Carrefour.

Depuis dix ans, Carrefour, n° 2 mondial de la grande dis-

tribution, a largement investi en Chine. Il annonce aujourd'hui réaliser un chiffre d'affaires annuel de 2,9 milliards d'euros dans 122 hypermarchés et 280 magasins hard-discount où travaillent

croissance des grands groupes français et Carrefour n'est pas le dernier ! Et dans l'immédiat cela vaut bien que la diplomatie française mette un bémol sur le Tibet et les droits de l'homme que l'impérialisme français n'hésite d'ailleurs pas à fouler aux pieds pour défendre ses intérêts.

Cédric DUVAL

Pour tous ceux qui ont du mal à lire :



Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky.

Pour y accéder : www.lutte-ouvriere-audio.org

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Ce n'est pas au chômage, mais aux chômeurs, que Sarkozy-Fillon s'attaquent



Le gouvernement est en train de préparer des mesures destinées, affirme-t-il, à lutter contre le chômage. Parmi celles-ci, il y a la menace de radiation de tout chômeur refusant deux « propositions valables », et le ministère du Travail a précisé qu'il considère comme « valable » une proposition d'emploi qui n'oblige pas à plus de deux heures de trajet par jour et qui assure un salaire qui ne soit pas inférieur à 70 % du salaire précédent.

Mais le trajet ne se mesure pas seulement en temps. Il se mesure aussi en argent. Là où il y a des transports en commun utilisables, deux heures de trajet c'est le sort commun de bien des salariés. Mais là où il n'y en pas, là où il faut utiliser son véhicule personnel, au prix actuel du carburant, cela peut représenter un budget de plusieurs centaines d'euros par mois, auquel il faudrait faire face avec un salaire qui pourrait être amputé de 30 %. On se moque du monde en considérant que ce serait là des « propositions valables » !

La deuxième mesure envisagée, c'est la suppression des dispenses de recherche d'emploi qui concernaient les salariés de plus de 57 ans et demi. Un emploi, ils n'en retrouveront pas pour autant, évidemment. Sauf s'ils acceptent des salaires ridicules, car s'il y a tant de chômeurs dans cette catégorie d'âge, c'est parce que les patrons estiment que les salariés les plus âgés leur coûtent trop cher, ou qu'ils sont trop usés par l'exploitation.

Sarkozy et Fillon savent très bien que ces mesures ne changeront rien à la réalité sociale du chômage. Mais la lutte contre le chômage n'est pas leur problème. Ce qu'ils veulent, c'est flatter les préjugés de leur électorat réactionnaire, de tous ces bourgeois, grands ou petits, qui pensent que par définition tous les travailleurs sont des fainéants, et tous les chômeurs des parasites qui vivent aux crochets de la société. Ce qu'ils veulent, c'est aussi offrir au patronat une main-d'œuvre contrainte d'accepter des salaires, des conditions de vie et de travail misérables.

Le chômage n'est un drame que pour les travailleurs. Pour ceux qu'il frappe directement, bien sûr. Mais aussi pour l'ensemble du monde du travail, car aucun salarié ne peut penser qu'il est à l'abri d'un licenciement, et tous le paient par le chantage sur les salaires que le chômage permet au patronat d'exercer.

Mais pour le patronat, c'est au contraire pain bénit. C'est sa responsabilité si le chômage existe, car la quantité de travail à effectuer n'a pas diminué dans le pays, mais les suppressions d'emplois, les plans de licenciement se sont multipliés. La même production, voire une production supérieure, se fait aujourd'hui avec bien moins de salariés. Et ce n'est pas seulement à cause du progrès technique, mais parce que partout, sur les chaînes des usines d'automobile comme dans les sociétés qui utilisent surtout des employés, les charges de travail n'ont pas cessé d'augmenter au fil des années.

On nous dit que c'est à cause de la concurrence internationale. Mais la concurrence internationale n'a pas empêché les entreprises françaises d'afficher d'année en année des profits en hausse constante, les riches de devenir de plus en plus riches, alors que la plus grande partie de la population voit son niveau de vie diminuer.

Ce qui est en cause, c'est l'organisation même de la société, ce système capitaliste, basé sur la seule recherche du profit, dont on voit qu'il condamne des milliards d'hommes de par le monde à la famine, et qui est entré depuis l'été dernier dans une crise dont personne ne peut prédire quelle sera l'issue.

Nos gouvernants ne cessent de nous dire, pour justifier toutes les attaques contre le système des retraites et la Sécurité sociale, qu'il faut penser à ce que nous laisserons aux générations futures. Eh bien, si nous nous soucions des générations futures, du monde que trouveront nos enfants et petits-enfants, c'est précisément le système capitaliste qu'il nous faudra remplacer par une économie se donnant pour but la satisfaction des besoins de tous.

Arlette LAGUILLER

• Bataille sur les excédents de l'assurance chômage

Des milliards récupérés dans la poche des chômeurs

Depuis quelques semaines l'Unedic, qui regroupe les Assedic du pays, a fait savoir qu'elle accumulait des réserves financières. À la fin 2008 l'excédent, qui résulte de la différence entre les allocations données à une partie des demandeurs d'emploi et les cotisations perçues, devrait atteindre 4,6 milliards d'euros. Du coup, gouvernement et patronat se disputent pour savoir à quoi serviront ces sommes.

Le gouvernement voudrait baisser partiellement les cotisations patronales et financer les retraites. Le patronat, lui, rêve de voir la totalité de ces sommes

servir à faire baisser ses cotisations, ce qui accroîtrait d'autant ses profits.

Tous ces gens-là ne manquent pas de culot, car l'essentiel des « excédents » de l'Unedic est le résultat de l'aggravation des conditions d'indemnisation mises en vigueur depuis 2006, dans le cadre de la convention qui court jusqu'en 2009. Les chômeurs sont de moins en moins nombreux à être indemnisés, ils le sont moins, moins longtemps et sont plus facilement radiés : voilà d'où vient cet argent. La moindre des choses, puisqu'il y a un excédent, serait qu'il serve

à améliorer immédiatement l'indemnisation des chômeurs.

Or, non seulement gouvernement et patronat ne sont nullement gênés par cette situation scandaleuse, mais ils envisagent de concert de l'aggraver encore. Les conditions de radiation devraient être encore facilitées, et le patronat revendique de limiter à six mois, voire moins, la partie non dégressive des allocations, pour les diminuer brutalement ensuite. À ce train-là, les excédents de l'assurance chômage ne sont pas près de baisser ; la misère des chômeurs non plus.

Paul SOREL

Manifestons le 1^{er} mai !

Agressions permanentes et en tous genres subies par le monde du travail, intensification des rythmes de travail, salaires bloqués, menaces permanentes de licenciement : le patronat est partout à la manœuvre pour accroître ses profits déjà considérables et indécents.

Le gouvernement, lui, multiplie les provocations : insultes et attaques contre les chômeurs, destruction systématique des droits des travailleurs, attaques sur les retraites et tous les droits sociaux, santé, éducation, destruction des services publics vitaux pour la popu-

lation. Tout cela pour, avec l'argent ainsi pillé, remplir les poches du patronat de cadeaux fiscaux, d'aides en tous genres, de dégrèvements de cotisations sociales.

Alors le 1^{er} mai, la journée de lutte internationale des travailleurs, doit être l'occasion, partout où des manifestations seront organisées, d'affirmer le refus, le dégoût et la colère de toute la classe ouvrière, face à cette offensive générale du monde des possédants et sa volonté d'inverser radicalement le cours des choses.

• La limitation de l'accès aux archives

Il y a des réputations à protéger !

Des historiens, ainsi que des associations de défense des droits de l'homme, protestent contre les amendements votés par le Sénat au projet de loi gouvernemental qui assouplissait un peu la législation actuelle sur l'ouverture des archives au public. Sur certains points, les amendements reviennent même en arrière sur ce qui existe actuellement.

Selon les catégories (affaires privées, judiciaires, médicales, patrimoniales ou celles liées à la sûreté de l'État), le libre accès aux archives n'était pas autorisé avant une période allant de soixante à cent-cinquante ans. Le projet de loi réduisait le nombre de catégories et autorisait la consultation des archives au bout de vingt-cinq, cinquante ou cent ans. Il n'y avait donc là rien de bien subversif, d'autant plus que le projet créait en même temps une nouvelle catégorie d'archives « incommunicables », sur les armes de destruction massive ou la protection des agents secrets.

Mais pour la majorité des sénateurs, c'était encore trop. Ils ont restreint certaines mesures et, en outre, ils ont porté de soixante à soixante-quinze ans le délai donnant libre accès à la consultation « pour les documents dont la communication porte atteinte à la vie privée ». Le prétexte est l'allongement de la durée de la vie, et la notion de « vie privée » est très large, puisqu'elle est étendue aux agissements des fonctionnaires d'État. Ainsi, par exemple, le rôle de certains policiers ou gardiens de camps d'internement sous l'Occupation pourrait rester dans l'ombre jusqu'en 2010 ; quant aux responsables de toutes les exactions et tortures commises pendant la guerre d'Algérie et qui n'ont pas encore été dévoilées, ils pourraient continuer à bénéficier d'un anonymat protecteur jusqu'en 2037, date à laquelle la presque totalité d'entre eux ne seront plus en vie.

C'est qu'il y en a, des cadavres dans les placards ! Où irait-on, si on se mettait à ouvrir ces derniers prématurément ?

Marianne LAMIRAL

• « Emploi » des seniors

Le gouvernement s'acharne

Et une attaque de plus contre les chômeurs ! Décidément le gouvernement ne sait plus quoi proposer ou rabâcher pour convaincre que les chômeurs sont un boulet, et en particulier, ces derniers temps, les chômeurs âgés. Après avoir parlé de les obliger à retourner postuler pour un emploi, même s'ils ont dépassé 57 ans, voilà maintenant qu'on évoque la possibilité d'imposer aux entreprises un quota de 5 % de salariés de plus de 55 ans, sous peine de payer un malus.

Comme toutes les annonces de ce type, celle-ci a suscité des réactions vives, elle a obligé un ministre – quand ce n'est pas Lagarde, c'est Bertrand – à démentir, sans vraiment démentir, et elle a contribué à enfoncer le clou de la démagogie contre ceux qu'on présente comme des inutiles assistés !

Cette fois-ci, les invectives sont venues aussi du côté du patronat qui trouve scandaleux qu'on envisage d'imposer une pénalité financière à une entreprise qui ne remplirait pas son quota : quelle injustice ce serait, par exemple, pour le pauvre patron d'une fabrique de jeux vidéo que de se voir pénalisé pour un déficit en seniors alors

que son personnel ne peut être recruté que parmi les jeunes ! Non, les patrons préféreraient de loin qu'on assouplisse le cumul-emploi retraite.

Et comme par hasard, Xavier Bertrand, ministre du Travail, est à peu près du même avis. Finalement, il « ne croit pas aux quotas » ni, de toute évidence, aux sanctions financières dans ce domaine : la contribution Delalande, une taxe que les entreprises licenciant un salarié âgé de plus de 50 ans devaient payer depuis 1987, a été supprimée au premier janvier 2008.

Alors, il reste des « pistes », selon les propres termes du ministre : il y aurait le « tuto-

rat » d'un jeune par un travailleur plus âgé, qui est simplement de la poudre aux yeux. Mais il y aurait aussi, et surtout plus sérieux : le cumul emploi-retraite en révisant les plafonds – de ressources ou de temps ? – qui limitent l'application de cette mesure. Cumuler une retraite amputée, parce qu'on n'aura pas eu toutes ses annuités, et un salaire réduit parce qu'on ne tiendra plus compte de votre ancienneté et de votre qualification : voilà comment le patronat et le gouvernement envisagent l'emploi des seniors !

Sylvie MARÉCHAL

• Port Autonome de Marseille-Fos

Lutte contre la privatisation

Les grutiers et les portiqueurs ont cessé le travail sur le Port Autonome de Marseille-Fos durant quatre jours. La grève devait reprendre mercredi 23 avril, le jour où le projet de réforme des Ports Autonomes sera présenté au conseil des ministres par Dominique Bussereau, secrétaire d'État en charge des Transports, alors que la CGT appelait à 24 heures de grève à l'échelle nationale.

Ce « Plan de relance des Ports » s'appliquerait aux sept ports autonomes de Marseille, Le Havre, Dunkerque, Nantes-Saint-Nazaire, La Rochelle, Rouen et Bordeaux. Des grèves ou des débrayages ont eu lieu dans ces différents ports depuis jeudi 17 avril.

Le chapitre du projet, que refusent les syndicats et les travailleurs du Port, concerne les activités de maintenance et d'outillage qui ne relèveraient plus des ports autonomes, désormais appelés Grands Ports Maritimes. Les grues, les portiques et autres matériels servant à la manutention portuaire ou à la maintenance seraient transférés à des entreprises privées, tandis que le personnel qui est chargé de ce travail dépendrait lui aussi d'entreprises privées, et non plus des Ports Autonomes qui sont des établissements publics. Le Terminal pétrolier public du Port de Marseille serait aussi concerné. Sur 1 500 travailleurs du Port Autonome de Marseille, 900 seraient visés. Ils craignent en outre que des emplois soient menacés car le projet prévoit aussi l'« unité



du commandement », formule qui signifie que ce sont les employés de la société commanditaire qui assureraient le chargement ou le déchargement et non plus les employés du PAM.

C'est ainsi qu'en mars 2007, GDF avait voulu faire assurer le branchement et le débranchement de conduites entre les navires méthaniers et la terre par son propre personnel. Ceci avait entraîné une grève de 18 jours au Terminal pétrolier de Fos.

De grands projets de développement de ports sont annoncés à Marseille-Fos. De

très vastes bassins devraient voir le jour, qui seraient des ports partiellement ou totalement privés. Les plans du gouvernement visent à laisser les mains entièrement libres aux grandes sociétés privées pour gérer les ports et faire travailler le personnel à leurs conditions.

Après des déclarations de Sarkozy, en juillet dernier, regrettant le retard du port de Marseille sur d'autres grands ports de la Méditerranée, les organisations patronales dont l'UPE13, ont fait chorus pour reprocher à la CGT de défendre des intérêts corporatistes dépassés au moment où l'État en

accord avec les investisseurs privés va relancer les ports.

Mais puisque le gouvernement, dans son projet, assure qu'il va investir 445 millions d'euros dans des contrats pour le développement des ports, pourquoi faudrait-il que ce soit au détriment des travailleurs et pour le plus grand profit de grosses sociétés capitalistes.

Les travailleurs des Ports ne veulent pas être les dupes de cette réforme. À Marseille comme dans les autres ports concernés, la lutte ne fait sans doute que commencer.

Correspondant LO

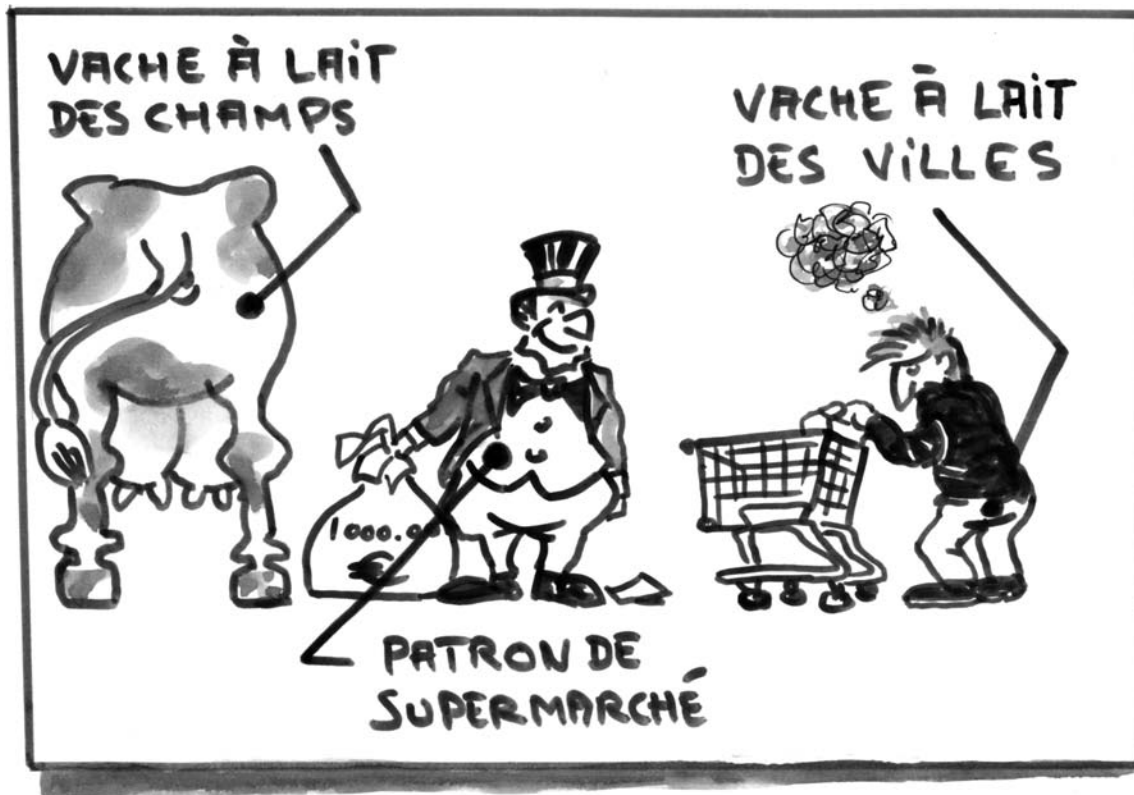
• Hausse des prix des produits laitiers

Les trusts boivent du petit lait...

Le prix du lait et des produits laitiers – yaourts, fromage, beurre – risque de monter encore de 5 à 10 %. Réjouissons-nous ! Ce ne sera pas plus « à condition que les distributeurs fassent des efforts », a déclaré le président des industries laitières qui laisse entendre que son secteur, l'agroalimentaire, en fera !

La raison de cette hausse ? L'augmentation de 26 % du prix du lait à la production, due à un accroissement de la demande mondiale. Les responsables sont donc tout trouvés : ce serait les « pays émergents » qui changent leurs habitudes alimentaires ou les paysans qui sont un peu plus gourmands que d'habitude !

Mais à supposer qu'une « pénurie » conjoncturelle soit en partie responsable des hausses, à qui la faute si ce n'est à toute la politique du



secteur agroalimentaire qui a ruiné une grande partie des exploitations laitières ? Pendant des années, industriels et distributeurs ont imposé aux éleveurs des prix en baisse : entre 2001 et 2005, par exemple, selon la Confédération paysanne, le prix du

lait à la production a chuté de 12 %, ce qui équivalait à la perte de deux mois de revenu sur un an pour les paysans. Les consommateurs, eux, n'ont pas vu les prix baisser. Coincés entre d'un côté la baisse du prix à la production et de l'autre, les augmenta-

tions de charges et des prix des aliments pour le bétail, beaucoup d'éleveurs ont fait faillite ou changé d'activité. Entre 2002 et 2006, 30 000 paysans ont cessé l'activité laitière et la production de lait en France n'a même pas réussi à atteindre

le quota fixé par l'Union européenne.

En 2007, les prix payés aux éleveurs – et les quotas – ont été un peu libérés sans pour autant leur apporter la fortune. Ainsi, un petit producteur de Normandie qui vendait son lait 26,5 centimes le litre en mars 2006 est passé à 30,7 centimes un an plus tard et espère en tirer 40 centimes aujourd'hui. Mais, entre août et décembre 2007, le prix des tourteaux de soja qui entrent dans l'alimentation du bétail a augmenté de 20 % et la hausse du fuel a atteint des sommets !

En fait, comme d'habitude, ce sont les trusts de l'agroalimentaire et de la distribution qui s'en mettent plein les poches : entre ses produits céréaliers et ses produits laitiers, Danone vient d'annoncer un bénéfice net multiplié par quatre pour 2007 : 4,18 milliards d'euros.

Sylvie MARÉCHAL

• Prix des carburants

Quand se rendre à son travail devient un luxe !

Le cours du pétrole bat record sur record, pas besoin de lire la rubrique financière des journaux pour le constater : il suffit de prendre du carburant dans une station service. Car les prix à la pompe répercutent quasiment en temps réel l'évolution des cours, alimentant par milliards les profits de Total et des quatre autres compagnies pétrolières qui dominent le marché et, du même coup, les caisses de l'État qui prélève une importante dîme sur chaque litre de carburant.

La situation est telle que bien des usagers, dès le 15 du mois, ne prennent que pour quelques euros d'essence à la pompe ou demandent au pompiste de régler à la fin du mois, quand leur paye arrive. Et ils sont de plus en plus nombreux dans ce cas.

Car, à la différence des trusts du pétrole qui ont toute liberté pour ajuster leur prix sur l'évo-

lution des cours, et qui bien souvent anticipent sur une évolution à la hausse dont ils sont à la fois les responsables et les bénéficiaires, les revenus des salariés, eux, ne sont pas indexés sur l'évolution des prix.

La seule façon de faire face à cette situation injuste et qui devient chaque jour plus insupportable, serait de lutter pour imposer une augmentation générale des salaires. C'est ce que faisaient, il y a peu, les salariés de la Snecma qui réclamaient 300 euros d'augmentation pour tous, et c'est ce que font en ce moment ceux de La Redoute, de Coca-Cola et de bien d'autres entreprises

Face à la dégradation générale du pouvoir d'achat des salariés, pourquoi ne pas revendiquer tous ensemble cette augmentation générale des salaires qui est nécessaire à tous ?

Jean-Pierre VIAL

• Parti Socialiste

Un parti réformiste ? Mais pour quelles réformes ?

La direction du PS vient de rendre public le texte de sa « déclaration de principe » destinée à définir son identité pour le XXI^e siècle. Ce texte, le cinquième depuis la fondation du Parti Socialiste en 1905, marquerait, nous disent les commentateurs, la rupture avec son passé car il n'y figure plus aucune référence à une transformation révolutionnaire de la société. Il est vrai que la version précédente, qui datait de 1990 n'avait rien de bien subversif, définissant le PS comme un « parti de rassemblement qui met le réformisme au service des espérances révolutionnaires. »

Le PS deviendrait donc désormais officiellement un parti réformiste, exclusivement réformiste : la grande nouvelle ! Il aura fallu ce texte, et les commentaires des journalistes pour que l'on apprenne qu'il existait encore, dans le recoin caché d'un texte oublié, une vague allusion à la révolution. Pourtant cela fait

très, très longtemps que le Parti Socialiste et ses homologues à l'échelle internationale ont rompu avec toute idée de révolution.

Pire, quand ils se sont trouvés véritablement confrontés à une révolution sociale et politique, ils se sont rangés au côté des contre-révolutionnaires et de la soldatesque la plus réactionnaire, prenant plus que leur part dans son écrasement. Et cela ne date pas d'hier, mais de 1919, quand les sociaux-démocrates allemands partagèrent la responsabilité de la répression et de l'assassinat de Karl Liebknecht et de Rosa Luxembourg et quand ils se rangèrent parmi les adversaires actifs de la révolution russe.

Il y a donc belle lurette que le PS a abandonné tout ce qui pouvait le rattacher, dans sa pratique, aux idées révolutionnaires. Et le réformisme dont il se réclame, qu'il résume aujourd'hui par la formule « aller vers l'idéal et com-

prendre le réel », s'est toujours traduit par la trahison de l'idéal pour se prosterner devant le réel, manière hypocrite de baptiser le système d'exploitation et d'injustice que le PS a géré avec loyauté, et même avec zèle, quand les circonstances l'ont conduit à diriger les affaires du pays. Car où sont donc les réformes essentielles dues à des ministres socialistes qui permettraient que l'on puisse qualifier le PS de parti réformiste ? Ce parti réformiste est un parti réformiste sans réforme.

Il a fallu une centaine d'années pour que le PS abandonne toute référence à la transformation révolutionnaire de la société. Combien en faudra-t-il pour qu'il jette aux orties son étiquette socialiste qui fait encore mauvais genre, pour s'intituler « parti réaliste ? »

J.P.V.

• Contre les suppressions de postes dans l'Éducation nationale

La mobilisation des lycéens continue !

Le jour de la rentrée scolaire pour la zone A, le 21 avril, le ministre de l'Éducation nationale s'est rendu en Alsace. Il devait rencontrer, en présence d'autorités éducatives, treize membres du Conseil académique de la vie lycéenne dans les locaux d'un lycée de Molsheim, dans le Bas-Rhin. Plus de 250 lycéens l'attendaient devant la grande porte de l'établissement... et Darcos a préféré entrer par une porte de l'arrière.

Il s'est félicité d'avoir rencontré ceux qu'il considère comme de « vrais représentants des vrais lycéens » et non « des porteurs de pancartes qui répètent ce que disent les adultes », « qui protestent avec de vieilles fadaïses idéologiques, poussés par des syndicats extrémistes » « qui leur ment ».

Même triés sur le volet, ses interlocuteurs lui ont mis le nez dans sa politique d'aggravation des conditions d'étude par le biais des 11 500 suppressions de postes à la rentrée de septembre

2008. L'un d'entre eux lui ayant signalé avoir dû apprendre « l'anglais dans une classe où on est 34 », le ministre a piteusement rétorqué : « Oui, c'est beau-coup ». Une autre, ayant pointé du doigt le manque de places en sciences médico-sociales dans la région, s'est entendu répondre : « Très lâchement, je laisse le micro au recteur ». À l'évocation d'autres problèmes lycéens, comme le passage à l'université, le ministre est allé au... fond de la question en déclarant

qu'on était « réellement au cœur des vrais sujets ».

Pendant que Darcos alternait provocations, esquives et truismes, les lycéens restés à l'extérieur manifestaient pour lui rappeler qu'ils restaient mobilisés contre les suppressions de postes. Car, en la matière, ce n'est pas un enseignant par-ci par-là qui disparaît : nombreux sont les collèges et lycées où la dotation globale en heures de cours chute brutalement. Rien que dans le Bas-Rhin, par exemple, ce sont près de 1 800 heures qui disparaîtraient. Dans les écoles primaires aussi des postes d'instituteurs sont supprimés, des classes regroupées ou fermées. Le projet d'économies budgétaires prévoit encore 20 000 suppressions

de postes et ne s'arrête pas là.

Depuis plusieurs semaines, la mobilisation dans des centaines de collèges, de lycées et d'écoles montre que parents, enseignants et surtout lycéens s'opposent de plus en plus nombreux à la politique liquidatrice du gouvernement. Des dizaines de milliers de lycéens ont déjà montré leur refus, à travers notamment sept manifestations successives en région parisienne. À la fin de leurs vacances, les lycéens de la zone A ont organisé dès leur rentrée, le 22 avril, des manifestations à Tours, à Toulon, à Lille, Marseille, Strasbourg. Le 24 avril, d'autres mobilisations étaient prévues, et la rentrée de la zone B, le 28 avril, devrait sans doute occasionner d'autres rassemblements.

Un porte-parole de l'UNL, une organisation lycéenne, le résumait : « Si le gouvernement souhaite que le mouvement s'arrête (...), seul un geste significatif sur les postes peut calmer la colère qu'expriment les élèves ».

L'UNL évoque la possibilité d'appeler les lycéens à manifester le 1^{er} mai, aux côtés des salariés, tandis que des syndicats enseignants prévoient diverses journées d'action, et il est question d'une manifestation à Paris le 18 mai. C'est en effet les élèves qu'on néglige et méprise, les personnels qu'on réduit, et les parents inquiets à juste titre qui peuvent, tous concernés, contraindre le gouvernement à reculer.

Viviane LAFONT

• Villejuif (Val-de-Marne)

Violences policières

Mardi 8 avril, au lycée Darius-Milhaud de Villejuif - Kremlin-Bicêtre, les lycéens manifestaient comme partout leur inquiétude face au projet de suppression de 11 000 postes dans l'Éducation nationale. Le blocus se déroulait dans le calme, jusqu'à la venue de la police appelée par la proviseur du lycée. La situation a vite dégénéré et les cow-boys de la BAC ont appelé le renfort de la cavalerie, c'est-à-dire les CRS. La police a alors bouclé le quartier et montré sa violence en tirant au flash-ball : résultat, une lycéenne blessée.

Ensuite les policiers en civil ont arrêté les lycéens qui tentaient de calmer le jeu ou qui refluaient. Les casseurs qui lançaient des pierres et des pétards indistinctement sur les manifestants et les policiers n'ont pas été le moins du monde inquiétés.

Ce scénario s'est reproduit deux jours de suite et, le mercredi, on comptait 13 lycéens arrêtés, avec des arrestations violentes, accompagnées d'insultes et d'humiliations. Plusieurs lycéens mineurs ont passé la nuit au poste et ont même subi un prélèvement d'ADN ! Les parents n'ont même pas été prévenus et c'est souvent les amis qui ont

donné l'alerte. Après un transfert à Créteil, les jeunes sont passés dès le lendemain matin devant un juge qui a renvoyé le procès en septembre pour juger de « violence aggravée sur forces de l'ordre ». Les jours suivants, les policiers ont intimidé les lycéens inculpés qui retournaient au lycée : « Dans les jours à venir vous serez notre cible n°1 » !

Dès le 11 avril, les parents d'élèves ont décidé de créer un comité de soutien aux lycéens, pour organiser la riposte face à cette police se croyant tout permis. Il a reçu le soutien des syndicats enseignants du lycée, du syndicat de parents d'élèves FCPE et de la municipalité. Jeudi 17 avril, un rassemblement avait lieu devant le lycée avec les élus locaux, pour protester contre les violences policières. Une pétition réclamant l'arrêt des poursuites judiciaires est largement signée dans toute la ville et sur le site FCPE du Val-de-Marne.

Cette tactique d'intimidation est bien connue, mais la mobilisation lycéenne n'a pas faibli ; et les vacances en région parisienne seront seulement une pause.

Correspondant LO

• Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine)

Lycée Gustave-Eiffel en lutte



Comme beaucoup d'autres, le lycée Gustave-Eiffel de Rueil-Malmaison a connu depuis deux semaines des mouvements sporadiques de grèves et de manifestations. Le lycée compte 750 élèves répartis entre les filières sanitaire et social, secrétariat, communication et vente, du BEP au Bac Pro et au BTS et, face aux menaces de fermeture de ces filières secrétariat et vente dans le cadre de la réforme du bac professionnel en trois ans, contre les suppressions de postes d'enseignants, les élèves se sont mobilisés. Ils réclament aussi un maximum de 25 élèves par classe et la régularisation des sans-papiers lycéens

Une dizaine d'élèves ont

démarré le mouvement le 10 avril en appelant à un rassemblement avec blocage du lycée pour le 11, suivi d'une manifestation. Deux cents élèves ont répondu à l'appel au rassemblement devant le lycée, malgré la présence de la police nationale et municipale, appelée en renfort par le proviseur. Ils ont obtenu une salle de réunion dans le lycée et la manifestation a rassemblé finalement 150 élèves.

Le 15 avril, les lycéens ont rejoint la manifestation parisienne en défilant dans Rueil-Malmaison et Nanterre. Le parcours jusqu'à la gare de Nanterre-Université fut ponctué de nombreux slogans contre la politique scolaire du gouvernement et ses attaques

contre les travailleurs sans papiers. Le cortège, dans la joie et la bonne humeur, fut rejoint par les lycéens de Richelieu (Rueil) et Joliot-Curie (Nanterre). Malgré la présence massive et visible de la police, la manifestation s'est terminée de façon aussi dynamique qu'elle avait commencé.

Une nouvelle manifestation a eu encore lieu à la veille des vacances, le 17 avril, avec cependant un peu moins de monde, pour se rendre à Paris. D'autres manifestations sont prévues, notamment le 1^{er} mai avec tous les salariés ainsi qu'à la rentrée.

Correspondant LO

Tous les travailleurs sans papiers doivent être régularisés !

Devant l'extension du mouvement de grève des sans-papiers, Hortefeux vient de demander à cinq préfets des départements d'Ile-de-France d'examiner les dossiers des grévistes. Ils le seront au cas par cas, a tenu à réaffirmer le gouvernement. Mais dès mercredi 23 avril c'est, d'un coup, un gros cas de centaines de demandes de régularisation que la CGT a déposées en préfecture.

Les grévistes, plus de 600 au début de la semaine du 20 avril, sont regroupés par profession et occupent une vingtaine de sites et des restaurants parfois prestigieux, comme celui de l'île de la Jatte à Neuilly-sur-Seine où la famille Sarkozy avait sa table réservée et où neuf cuisiniers et serveurs réclament leur régularisation. Les grévistes dénoncent leur surexploitation et

l'hypocrisie des pouvoirs publics, qui leur refusent tout droit alors qu'ils travaillent et payent des impôts et des cotisations sociales.

Ils protestent contre les lois discriminatoires du gouvernement. Par exemple, la circulaire du 20 décembre 2007 recense 150 métiers qui manquent de main-d'œuvre ouvrière, dans le bâtiment, l'hôtellerie, la restaura-

tion, l'agriculture, l'entretien et les services aux particuliers. L'occupation de ces postes de travail donne droit à un titre de séjour, mais uniquement pour les étrangers originaires de l'Union européenne, alors qu'actuellement et depuis des années ces emplois sont occupés par des milliers de sans-papiers, principalement originaires de pays d'Afrique francophone, qui tous devraient être régularisés, au lieu d'être condamnés à rester clandestins ! Mais jusqu'à maintenant, à part des cas exceptionnels, le gouvernement non seulement refuse de les régulariser, mais leur mène la chasse chaque jour

dans les chantiers, les ateliers et les arrière-cours de restaurants.

Cette grève a révélé au grand jour les pratiques illégales de patrons qui aujourd'hui, craignant pour la bonne marche de leur entreprise, « découvrent » que leurs employés sont sans papiers et qu'il faudrait les régulariser. Les deux syndicats patronaux de l'hôtellerie-restauration s'inquiètent de l'extension de la grève à la veille de la saison touristique et ils demandent à Hortefeux d'arrêter ses tergiversations au cas par cas, en procédant à une régularisation globale des 100 000 sans-papiers que, maintenant, ils admettent

employer dans leurs cafés et restaurants !

Malgré les menaces de licenciements et d'expulsions, des travailleurs sans papiers étendent leur mouvement en Ile-de-France et dans des villes de province. Une marche de sans-papiers est partie de Lille le 15 avril et prévoit d'arriver, par étapes, à Paris le 10 mai.

Face au patronat, travailleurs français et immigrés sont une seule classe ouvrière, qui doit soutenir ces luttes et ces occupations et exiger la régularisation globale de tous les sans-papiers !

Louis BASTILLE

• La grève des sans-papiers

Villejuif (Val-de-Marne)

Comme dans de nombreux sites de la région parisienne, les travailleurs sans papiers se sont regroupés au siège de la fédération des entreprises de propreté, rue Jean-Jaurès à Villejuif. Adresse à retenir, car tous ceux qui viennent exprimer leur solidarité y sont les bienvenus. On ne peut pas les rater car ils sont bien signalés par des banderoles, des drapeaux CGT, et les grévistes font signer les pétitions de soutien.

À plusieurs centaines, ils occupent les locaux jour et nuit, pour la plupart salariés d'entreprises de nettoyage et effectuant les tâches les plus dures. Presque tous les patrons payent le smic mais les heures supplémentaires ne sont jamais comptées, et c'est peu dire que les journées sont longues : 10, 11 voire 12 heures !

Depuis le durcissement récent des contrôles des numéros de Sécurité sociale et

d'Urssaf et le renforcement de la chasse aux sans-papiers pour atteindre les chiffres imposés par les préfetures, la situation est devenue proprement impossible à tenir pour ces travailleurs : « *Nous ne voulons pas dialoguer avec Bertrand, le ministre du Travail, mais avec Sarkozy et Hortefeux. Il y en a marre de leur politique raciste.* »

Ce mouvement initié par la CGT prend de l'ampleur car la solidarité entre sans-papiers fonctionne et, comme le disent les grévistes, « *on se connaît tous dans les foyers* ». De jour en jour, le nombre de grévistes augmente et les patrons ne trouvent personne pour remplacer les travailleurs en lutte.

Les grévistes ont reçu également le soutien des élus locaux et de la municipalité.

Des papiers pour tous !

Correspondant LO



Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

À Pavillons-sous-Bois, huit travailleurs maliens et mauritaniens du magasin Casanova sont en grève et occupent les locaux. Le patron de ce bazar de produits pas chers emploierait ces travailleurs sans-papiers, pour certains depuis sept ans, en les payant, si on peut dire, 3,80 euros de l'heure pour 9 à 10 heures de travail par jour, sept jours sur sept !

Pour qu'ils s'achètent des papiers, le patron leur aurait donné à chacun 300 euros. Comme l'a déclaré un de ces travailleurs au journal *l'Humanité* : « *C'est scandaleux... Nous voulons pouvoir bénéficier, comme tout salarié, d'un salaire décent, nous permettant de nous loger et d'élever dignement nos familles* ».

Correspondant LO

Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

Au Blanc-Mesnil, dix travailleurs maliens et mauritaniens d'une société de terrassement et démolition sont en lutte depuis le 15 avril pour obtenir leur régularisation. Cette société, spécialisée dans la démolition et le désamiantage, les fait actuellement travailler sur un chantier de démolition, rue Xaintrailles, dans le 13^e arrondissement de Paris. Dans cette construction ancienne en pierre meulière, il y a de l'amiante partout, mais c'est à la masse et au pic que ces travailleurs et quinze d'une autre société cassent le troisième étage de ce bâtiment. Ils n'ont pas de protections et c'est au mépris de leur santé et de celle des habitants du quartier que leur employeur les fait travailler.

Les grévistes ont reçu la visite du maire du Blanc-Mesnil venu leur apporter son soutien et qui va intervenir auprès de la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Mais ils ont aussi reçu la visite d'un huissier venu constater leur mouvement et leur demander de « déguerpir », comme le dit son constat : c'est paraît-il le vocabulaire juridique ! Pour obtenir ce constat d'huissier qui dit qu'il y aurait « urgence » à ce que le chantier reprenne, leur patron a déboursé 500 euros. Les travailleurs en grève estiment, eux, qu'il y a urgence à avoir des papiers et à ne plus travailler dans des conditions dangereuses.

Correspondant LO

À la pizza Marzano – Paris

Des travailleurs sans papiers de la pizza Marzano sont en grève depuis le 15 avril pour leur régularisation. Ils sont sept dans le restaurant du boulevard des Italiens dans le 9^e arrondissement à Paris et deux dans celui du boulevard Saint-Michel au Quartier latin. Un travailleur licencié il y a un an par le même patron les a rejoints.

Ces jeunes Maliens, qui travaillent aux cuisines et à la

plonge pour un salaire d'environ 1 000 euros, occupent donc une partie du restaurant du boulevard des Italiens, que le patron essaye de continuer à faire tourner pour que les cadres des banques alentour puissent y manger sans se préoccuper de la situation de ces travailleurs. Les grévistes ne leur souhaitent pas bon appétit !

Correspondant LO



Les 10, 11 et 12 mai à Presles (Val-d'Oise)

La Fête de Lutte Ouvrière

Dans un peu plus de deux semaines, la Fête de Lutte Ouvrière ouvrira ses portes pour les trois jours du week-end de la Pentecôte, soit les 10, 11 et 12 mai.

Ce sera pour tous nos amis et camarades l'occasion de se retrouver à un grand rassemblement populaire, placé sous le signe de la fraternité.

Tous les participants pourront ainsi s'amuser, se restaurer, assis-

ter à des spectacles variés et aussi s'instruire.

On trouvera dans ces deux pages un aperçu de ce que l'on pourra voir et faire à la Fête. Et plus encore le jour venu, car le programme, d'ici là, sera encore complété pour les débats, la participation des artistes ou les multiples animations qui vont jaloner la fête.

Alors, réservez votre week-end !



Horaires

La fête sera ouverte le samedi 10 mai de 11 heures le matin jusqu'à 23 heures. Puis sans interruption du dimanche 11 mai à 9 heures jusqu'au lundi 12 mai à 20 heures.

Commandez vite votre carte d'entrée

Jusqu'au 1^{er} mai, les cartes d'entrée sont encore disponibles au prix unitaire de 12 euros et les bons d'achat, d'une valeur de 5 euros, sont vendus au prix unitaire de 4 euros. Après cette date et durant la fête, les cartes d'entrée coûteront 15 euros pour les trois jours.

Vous pouvez vous procurer cartes d'entrée et bons d'achat, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière
BP 233
75865 Paris Cedex 18

Indiquer le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans, accompagnés.

Venir à la Fête...

La Fête de Lutte Ouvrière se déroule à Presles, dans le Val-d'Oise à 30 km au nord de Paris, dans un parc boisé de 12 hectares.

... depuis la région parisienne

Pour venir à la Fête, le plus facile est de prendre les cars gratuits qui partent du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13. Avec les cars, pas de soucis de stationnement, ils vous déposeront à l'entrée de la Fête, et fonctionneront aux

mêmes horaires que la Fête.

Par le train, de la gare du Nord, il faut prendre la direction Persan-Beaumont par Montsoult-Maffliers jusqu'à la gare de Presles, située à 900 mètres de l'entrée de la Fête.

... et depuis la province

Des départs collectifs, en car ou en train, sont organisés à partir de nombreuses villes de toutes les régions. Nous commençons à en publier la liste ci-dessous. On peut aussi se renseigner auprès de nos camarades locaux.

Horaires des départs en car, le samedi 10 mai

Besançon : 6 h 30, parking Battant, réservations : 06 76 77 49 25.

Bourges : 6 heures, parking du centre nautique

Châteauroux : 6 h 30, parking de l'Escale.

Clermont-Ferrand : 6 h 30, place des Bughes.

Cosne : 7 heures, parking de l'aire des Vignobles (Autoroute A77) Malataverne

Dijon : 7 h 30, place du 1^{er} mai, côté rue des Corroyeurs (ANPE)

Dunkerque : 6 heures, parking stade Tribut.

Lille : 7 heures, porte d'Arras.

Limoges : 5 heures, haut du par-

king du Champ-de-Juillet.

Montargis : 7 h 30, PTT place du Pâris

Montluçon : 7 h 30, sortie n° 10 de l'autoroute A71, Bizeneuille.

Nevers : 5 h 45, Maison de l'Agriculture

Orléans : 8 heures, centre commercial Émile-Zola (près de la prison)

Lyon : 5 h 30, angle rue Laënnec et boulevard Ambroise-Paré (Lyon 8^e, métro Laënnec).

Vierzon : 7 h 15, devant le lycée technique, route nationale 20.

Départs en train, le samedi 10 mai

Belfort : pour tous renseignements, appeler le 06 15 06 03 11.

Mulhouse : appeler le 03 83 28 49 75.

Nancy : appeler le 06 20 02 48 84.

Strasbourg : appeler le 03 88 29 21 36.

Horaires des départs en car, le dimanche 11 mai

Dunkerque : 6 heures, parking stade Tribut.

Au Grand Podium

Samedi 10 mai

GIL, chanson.

GUSTAVE PARKING, humour avec le one man show « De mieux en mieux pareil »

LA ROUQUINANTE « Quatuor à cordes, à cordéon, accords perdus, à percussions », reprises de la nouvelle scène française

VOLO, chansons rock, poétiques et engagées

Dimanche 11 mai

YANNICK LE NAGARD « Vous êtes jeunes (c'est bien, continuez) », cocktail chant avec humour et dérision

ILENE BARNES, folk, rock, pop, soul



THOMAS PITIOT « Griot », chanson française du monde

AKLI D. musique world berbère

Lundi 12 mai

La compagnie JOLIE MÔME, Chansons de luttes « BASTA YA ! ». KEKELE, rumba congolaise



Au Petit Théâtre

Samedi 10 mai

CANDY CASH, alternative hip-hop

GUZZLE BAND, jazz

« LA VIE SECRÈTE DE CARMEN » d'après l'œuvre de Georges Bizet, revue et charcutée par la compagnie

LES MOYENS DU BORD

DULUOZ, chansons folk rock

DE RHUYS, chanson française

Dimanche 11 mai

« LA VIE SECRÈTE DE CARMEN »

d'après l'œuvre de Georges Bizet, revue et charcutée par la compagnie

LES MOYENS DU BORD

JEAN-MANU, chanson anecdotique

RITON chante la Commune de Paris de 1871 « Elle n'est pas morte »

Représentation de « DESTIN D'UN CLANDESTIN » par la Compagnie théâtrale BOU-SAANA (Sénégal)

Hommage à Jackie McLean quartet de jazz avec JEF SICARD (saxo-

phone), Gildas COUARNEC (contrebasse), Agnès GORDA (piano) et François ROCARD (batterie)

MIDNIGHT JOKERS, standards rock

Lundi 12 mai

DAILAND, rap

Véronique BESANÇON, chansons

WAWA, folk blues

NATURAL MIGHTY, reggae roots

L'homme vit aussi de politique

Notre Fête est une fête politique qui affirme ses idéaux communistes, révolutionnaires et internationalistes. Pour ceux qui le souhaitent, c'est l'occasion d'échanger des idées, de rencontrer des militants de Lutte Ouvrière, mais également d'autres courants de France et d'autres pays.

Tous les groupes présents ne partagent pas forcément l'ensemble de nos convictions, mais ce rassemblement est

l'occasion pour chacun de discuter et de confronter ses idées avec celles des autres.

Allocution d'Arlette Laguiller dimanche 11 mai et lundi 12 mai à 15 heures au Grand Podium

Dimanche 11 mai à 18 heures, débat entre les représentants de LUTTE OUVRIÈRE et ceux de la LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE sur le thème : « Quel parti construire ? »

La joie de lire

Les livres sont en bonne place à la Fête, on en trouve à la librairie du Château, à la Cité du Roman, à la librairie de la Cité des Sciences, au stand de la Cité politique « Toutes les publications de Lutte Ouvrière », sans compter les librairies des stands de nos camarades des Antilles, d'Haïti, d'Afrique, etc. De

quoi combler votre soif de lecture dans tous les domaines, de la politique à la science, de l'histoire aux romans, sans oublier les brochures politiques. Si vous le souhaitez, des camarades pourront vous aider à choisir en vous donnant leur opinion sur les livres disponibles, nouveautés, classiques ou rééditions.

La Fête sur internet :
fete.lutte-ouvriere.org

Les débats

Gérald BLONCOURT, photographe, pour son livre *Pour une vie meilleure*, sur l'immigration portugaise.

Laurent BONELLI, auteur de *La France a peur : une histoire de l'insécurité*.

Thérèse CLERC, co-fondatrice de la maison des Babayagas à Montreuil (93).

Laurence De COCK et **Nicolas OFFENSTADT** pour le livre collectif *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*.

Vincent DOUMAYROU : « *La fracture ferroviaire ; Pourquoi le TGV ne sauvera pas le chemin de fer* ».

Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS, avocate, et **Pascal MOUSSY**, juriste du travail : « *Discrimination et harcèlement moral : deux contentieux qui ne se confondent pas* ».

Marcel DURAND : *Grain de sable sous le capot : résistance et contre-culture ouvrière, les chaînes de montage de Peugeot (1972-2003)*.

Pierre DUTERTE, auteur de *Terres inhumaines : un médecin face à la torture*.

Paul JOBIN, préfacier de la réédition de *Toyota, l'usine du désespoir* de Satoshi KAMATA, sur la condition ouvrière au Japon.

Nicolas JOUNIN auteur de *Chantier interdit au public : enquête parmi les travailleurs du bâtiment*.

Marc LAIME : « *Pourquoi plus d'un milliard d'être humains n'ont pas accès à l'eau ?* »

Jean-Jacques MARIE auteur de *Dimanche rouge*, sur la Révolution russe de 1905.

Éric MICHEL, pour son livre *Algérie, Algérie*.

Nicolas OFFENSTADT pour *La Grande Guerre en trente questions*.

PEF, le prince des « Motordu » parlera de la littérature enfantine.

Monique PINÇON-CHARLOT et **Michel PINÇON**, pour leurs livres *Les Ghettos du Gotha* et *Voyage en grande bourgeoisie*.

Maurice RAJSFUS, auteur de *Portrait physique et mental du policier ordinaire* et *Mercenaires de la République*.

Marie TREPS nous expliquera que la richesse du langage vient des assimilations au cours de l'histoire.

Brigitte WIESER, **Jean-Jacques MERIC** et **Jean-Michel DELARBRE** du Réseau éducation sans frontières : « *Expulsions des sans-papiers : face aux objectifs chiffrés, comment résister ?* »

Julia WRIGHT, pour le centenaire de la naissance de l'écrivain Richard Wright.

L'Atelier pour la récupération de la mémoire historique et sociale, basé à Séville, présente des témoignages de la répression et de l'exploitation sociale dans l'Espagne franquiste.

Débats autour d'un film

Charles PIAGET, pour « *Les LIP, l'imagination au pouvoir* ».

Marie Monique ROBIN, pour « *Le monde selon Monsanto* », un livre et un documentaire.

Marcel TRILLAT, pour « *Silence dans la vallée* ».

René VAUTHIER, pour « *Afrique 50* ».

Le Parcours dans les Arbres

Tous ceux qui aiment les sensations fortes pourront découvrir un parcours aérien permettant de se déplacer d'arbre en arbre à plusieurs mètres de hauteur. Échelles, ponts de singe,

tyroliennes, filets, rien ne manque pour se faire peur en toute sécurité. Le parcours se fait sous la surveillance de moniteurs compétents. Pour des questions de sécurité, un âge

minimum de 13 ans et une taille de 1,50 m sont exigés. Pour les mineurs, la présence d'un adulte, muni d'une autorisation parentale, sera demandée au départ du parcours.



L'arboretum

Une des nouveautés de la fête 2008. Dans une partie auparavant inaccessible du parc, un parcours botanique a été tracé au milieu d'un arboretum avec plus de 110 espèces

d'arbres différentes, de nos contrées et d'ailleurs. De nombreuses visites guidées seront organisées pour le parcourir, et chacun pourra avoir les réponses à ses questions.

Le Village médiéval

Dès l'entrée de la Fête, on traverse un village médiéval où s'exercent quelques-unes des activités du Moyen Âge, des métiers des armes aux arracheurs de dents.

La Cité des Sciences

Les mini-conférences

Pour tous les goûts et toutes les curiosités, des conférenciers se relaient pour traiter de questions scientifiques, dont par exemple :
► Les peintres ont-ils influencé

les géomètres ? ► Quand la Terre a-t-elle commencé à tourner ? ► La météo sous le microscope ► Les réseaux informatiques et internet

► Faire le point en mer ► Illusions auditives et visuelles ► La voix, comment ça marche ? ► Calculs savants et calculs populaires, etc.

Le Carrousel de la connaissance



Les forums scientifiques

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer la participation de :

Catherine VIDAL : « *La science face aux préjugés sur les différences entre le cerveau de l'homme et celui de la femme* »

Sébastien BALIBAR : « *La physique contemporaine au cœur de notre vie quotidienne* »

Vincent LEBON : « *Ce que nous apprend l'imagerie par Résonance Magnétique (IRM) sur le fonctionnement du cerveau* »

Étienne KLEIN : « *L'héritage*

d'Einstein »

François VANNUCCI : « *Le nouvel accélérateur de particules géant LHC pourra-t-il bouleverser notre vision de l'Univers ?* »

Antoine LONNET : « *Arabe, hébreu, berbère, éthiopien, égyptien... : le groupe des langues chamito-sémitiques, une grande famille et combien de divisions !* »

Pierre LASZLO : « *Doukipudonktan : comment nous flairons et iden-*

tifions les odeurs »

Marc PESCHANSKI : « *Faire du neuf avec du vieux : on sait désormais reprogrammer des cellules adultes pour en faire des cellules-souches* »

Hervé CHNEIWEISS : « *Neurobiologie et neuroéthique : quand la science pose de nouvelles questions à la société et à ses valeurs* »

Gérard LAMBERT : « *La légende des gènes, anatomie d'un mythe moderne* »

Les films...

La visite de la fanfare : film israélien de Eran Koliri.

Persepolis de Marjane Satrapi. Dessin animé.

Le fils de l'épicier de Eric Guirado.

Still Life : film chinois de Jia Zhang Ke.

Michael Clayton de Tony Gilroy avec Georges Clooney.

Joyeuses funérailles de Franck Oz.

De l'autre côté : film germano-turc de Fatih Akin.

Cartouches gauloises de Mehdi Charef.

... et les documentaires projetés à la Fête

Les Lip, l'imagination au pouvoir. Documentaire de Christian Rouault. La grève de 1974 dans l'usine de montres à Besançon.

Rue Santa Fé de Carmen Castillo. Les combats et la répression avant et après le coup d'État de Pinochet au Chili.

À bientôt j'espère - Classe de lutte - Sochaux juin 68. Sur les grèves de Mai 68.

Afrique 50 de René Vautier. En complément : *Le P'tit Blanc à la caméra*, sur René Vautier.

Le monde selon Monsanto de Marie-Monique Robin.

Silence dans la vallée de Marcel Trillat

Le temps de l'urgence de Christian Tran, sur les luttes contre les suppressions d'hôpitaux.

Toutes ces projections sont gratuites et il y aura une séance de cinéma en plein air dans la nuit du dimanche au lundi, si le temps le permet !

Lutte Ouvrière présentera sa brochure : « Mai-Juin 68 : histoire et leçons d'une explosion sociale » Samedi 10 mai à 17 h.

• Afrique

Kouchner et les émeutes de la faim Flambée de mensonges

Dans une tribune publiée le vendredi 11 avril dans *Libération*, le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, dit souhaiter « remettre la mondialisation à l'endroit » pour faire « face aux émeutes de la faim ». On peut y lire que « l'Europe, avec son agriculture performante et sa politique commune, doit pleinement jouer son rôle de fournisseur et de régulateur des marchés alimentaires mondiaux ».

Mais le « rôle » que l'Europe ou les pays riches ont joué jusqu'à présent, c'est plutôt celui d'affameur, pas celui de sauveur des pays pauvres.

Car si les pays pauvres, les pays africains en particulier, ont dû abandonner les cultures vivrières au profit des cultures d'exportation, c'est bien parce que les anciens pays colonisateurs, dont la France, les y ont contraints.

C'est durant la période de la colonisation que ceux-ci commencèrent à imposer aux colonies africaines des productions visant à satisfaire les besoins des métropoles. Les paysans des pays colonisés furent ainsi contraints de produire du café, du cacao, de l'arachide pour les marchés européens. Au Sénégal, plus de la moitié des terres finirent par être consacrées à l'ara-

chide, pour le plus grand profit de Lesieur. La culture du coton fut imposée par la France au Tchad, ce qui fit la fortune de la société textile française Boussac ; et les paysans devaient s'y plier sous peine de sanctions.

Le colonialisme modifia même les habitudes alimentaires. Le riz cultivé en Indochine, autre colonie française, remplaça en grande partie le mil, nourriture de base au Sénégal. Les paysans, au lieu de poursuivre les cultures qui les nourrissaient jusqu'alors, furent ainsi obligés d'acheter du riz avec l'argent gagné difficilement par la vente de l'arachide ; les compagnies com-

merciales y gagnèrent deux fois, car les mêmes qui achetaient l'arachide aux paysans leur vendaient le riz.

Les pays africains, aujourd'hui, sont toujours autant tributaires du marché international qu'à l'époque de la colonisation, un marché international dominé par quelques multinationales richissimes. Au Sénégal, le riz est maintenant l'aliment de base mais, le pays n'en produisant pas suffisamment, il doit l'importer. La flambée de son prix – il a presque doublé depuis le début de l'année, passant de 381 dollars la tonne à plus de 780 dollars – est une catastrophe pour la popula-

tion. Mais les capitalistes des pays riches qui sont responsables de cette flambée, eux, empochent le magot.

Depuis trente ans, dans le continent africain, la production alimentaire a diminué de 20 % ; on cultive des fleurs ou des haricots verts, qui alimentent les marchés européens en toute saison et font la fortune des actionnaires de quelques multinationales. Alors, bien loin des mensonges de ministres comme Kouchner et autres représentants des pays riches, ceux-ci ne combattent pas la faim, ils la créent.

Aline RETESSE

• États-Unis

Passagers pris en otages par... les compagnies aériennes !

Entre le 7 et le 10 avril, les compagnies aériennes américaines ont annulé quatre mille vols pour cause d'insécurité de leurs avions. Les compagnies Alaska, Continental, Delta, Midwest, Northwest, United et US Air ont annulé mille vols. Mais American Airlines a frappé l'opinion en en annulant trois mille à elle seule ! Des dizaines de milliers de personnes se sont ainsi retrouvées bloquées dans les aéroports, pour cause de vérification technique. L'état désastreux des avions de la flotte aérienne américaine était ainsi rendu public.

Il y avait en effet urgence pour les différentes compagnies à faire différentes vérifications de sécurité jamais faites depuis des années. Jusqu'à ce 7 mars 2008 où elle s'est réveillée, l'instance de régulation de l'aviation, la FAA (Federal Aviation Administration - Administration fédérale de l'Aviation), chargée de faire respecter les normes de sécurité, avait fermé les yeux. Mais ce jour-là elle a condamné la société Southwest Airlines pour défaut d'inspection de certains de ses avions. Celle-ci a dû payer une amende de 10 millions de dollars pour avoir fait voler douze avions sans avoir vérifié leur fuselage.

Le Parlement américain s'en est alors mêlé. Des parlementaires n'avaient pas digéré le fait que les dirigeants du secteur de l'aviation aient fait bloquer depuis deux ans une loi, pourtant

peu contraignante, qui devait augmenter l'exigence de sécurité. Certains d'entre eux se sont même souvenus

qu'après le 11 septembre 2001 ils avaient accordé une aide de 5 milliards de dollars et un crédit de 10 milliards de dollars aux compagnies aériennes américaines pour améliorer la sécurité, sans que personne puisse dire en quoi celle-ci en avait profité !

Une commission spéciale de la Chambre des représentants a donc auditionné des salariés de la FAA comme des

compagnies aériennes. Cela a confirmé combien la première s'était montrée disposée à croire sur parole les rapports des secondes. Le 11 avril, un inspecteur général du transport aérien a dû admettre que la FAA avait manifesté « une indulgence excessive » à l'égard des compagnies. C'est le moins qu'il pouvait dire. Pour ne pas perdre la face, la FAA a fixé

une date butoir, le 30 juin prochain, pour que les compagnies mettent leurs avions aux normes. Voilà donc comment ces avions se sont retrouvés cloués au sol, montrant que, dans le pays le plus riche du monde, des milliers d'avions ont pu voler pendant des années sans vérification sérieuse !

En effet les compagnies rognent sur tout, y compris la sécurité, pour faire grandir leurs bénéfices. 35 % des avions des compagnies américaines ont plus de 25 ans d'âge et mériteraient d'être remplacés, mais restent en activité avec une maintenance aussi réduite que possible. Il est impossible d'éviter la hausse des carburants, en revanche les compagnies rognent sur l'entretien et le personnel, en nombre de plus en plus réduit.

Entre le risque d'une catastrophe aérienne, qui coûterait cher surtout à ses victimes, et les frais qu'entraînerait le respect scrupuleux de la sécurité des passagers et des personnels, visiblement les compagnies ont choisi.

• Continental Airlines

Une irresponsabilité dangereuse

À quatre-vingt-seize reprises l'an passé, des Boeing de la compagnie américaine Continental Airlines en provenance d'Europe ont atterri à New York en ayant presque épuisé leurs réserves de carburant. C'est ce que révèle *Le Figaro* du 22 avril.

Ces appareils, de petite capacité, ont été conçus pour effectuer des liaisons internes aux États-Unis. Mais, par souci d'économies, la compagnie aérienne les utilise pour des trajets intercontinentaux, en saison creuse ou pour desservir de petits aéroports. Seulement, leurs

réservoirs peuvent contenir à peine plus que le carburant nécessaire pour effectuer la traversée, sans la réserve d'une demi-heure supplémentaire de vol, pourtant obligatoire, destinée à pallier d'éventuels problèmes au moment de l'atterrissage : embouteillages au-dessus d'un aéroport ou mauvaises conditions atmosphériques obligeant à un déroutage.

Les pilotes auraient en cas de besoin la possibilité de faire escale au Canada, s'ils y arrivent, pour se réapprovisionner en carburant, mais la direction de Continental Airlines voit là une perte de

temps et d'argent, et elle a mis les pilotes en garde contre cette procédure qui peut « réduire les bénéfices et éventuellement le financement de leur retraite » ! Si ce n'est pas du chantage, cela y ressemble fort.

Pour sa défense, Continental Airlines avance qu'elle n'a encore connu aucun accident dû à un manque de carburant. Tant que ça passe, elle entend donc continuer à mettre sciemment en danger la vie des passagers et du personnel navigant, loi du profit oblige. Jusqu'au jour où ça casse...

Marianne LAMIRAL

Jacques FONTENOY

• Nouvelle-Calédonie

23 syndicalistes condamnés à des peines de prison

Le 21 avril, en Nouvelle-Calédonie, le tribunal correctionnel de Nouméa a rendu son jugement contre les militants de l'Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités (USTKE), poursuivis pour « *attroupement armé, violences aggravées et destruction de biens publics et privés* ». Ils ont tous été condamnés à des peines de prison allant de un mois à un an ferme. Bien qu'absent au moment des faits, le président de l'USTKE Gérard Jodar a pour sa part été condamné à douze mois de prison dont six

ferme et à trois ans de privation de droits civiques pour « *provocation à attroupement armé* ».

L'affaire remonte aux heurts qui ont opposé durant une douzaine d'heures, les 16 et 17 janvier 2008, 200 gendarmes et policiers à des syndicalistes venus manifester aux abords de la société de transport urbain Carsud, une filiale de Veolia. Ces manifestations faisaient suite au renvoi d'un chauffeur, délégué syndical de l'USTKE.

Selon des témoins et

comme le montrent des vidéos prises lors de ces manifestations, les forces de l'ordre ont fait preuve d'une violence particulière contre les membres de l'USTKE (usage de balles en caoutchouc, tirs tendus de grenades lacrymogènes, etc.).

Ces faits et les peines infligées aux vingt-trois syndicalistes poursuivis prouvent l'extrême tension qui règne en Nouvelle-Calédonie où le patronat local, soutenu par le haut commissaire de la République représentant l'État français, a engagé un bras de

fer avec l'USTKE, le premier syndicat indépendantiste de l'archipel, qui revendique 5 000 adhérents ainsi que 25 % des voix aux élections professionnelles. Les grèves et les manifestations ouvrières organisées par ce syndicat sont systématiquement déclarées illégitimes par les juges, et le haut commissaire fait régulièrement intervenir la police contre les grévistes.

Le conflit semble d'ailleurs dépasser la question du droit de grève et des libertés syndicales. En effet l'USTKE est à

l'origine du Parti Travailleiste, créé en novembre 2007, formation politique qui a obtenu un certain succès aux dernières élections municipales, notamment dans la province du Nord, à majorité kanak. De quoi inquiéter les autorités françaises ainsi que les partis traditionnels, de droite comme de gauche, alors que se profilent les élections territoriales de mai 2009 et, au-delà, le référendum qui doit se prononcer sur l'avenir de l'archipel en 2014.

Roger MEYNIER

Il y a vingt ans, le 5 mai 1988

Le massacre d'Ouvéa

26 morts, à trois jours du second tour d'une élection présidentielle. On était en 1988. Dans cette France qui se dit le pays des droits de l'homme, plus exactement dans l'un des derniers confetti de l'ex-empire colonial français, la petite île d'Ouvéa en Nouvelle-Calédonie.

Le 22 avril, un groupe d'indépendantistes kanaks (les occupants de l'île avant l'arrivée des Européens) avait attaqué la gendarmerie de Fayaoué, sur l'île d'Ouvéa. Des élections locales sur le statut du territoire ayant lieu en même temps que la présidentielle, pas moins de 32 militaires surveillaient les 2 700 habitants de cette île de 132 km². Cinq gendarmes furent tués, les 27 autres capturés, leur armement saisi. 16 gendarmes furent emmenés par leurs ravisseurs dans une grotte au nord de l'île.

Les indépendantistes voulaient faire pression sur les autorités françaises contre le statut proposé par le ministre des DOM-TOM Pons. Le moment semblait favorable, puisque la bataille présidentielle opposait Mitterrand, le président socialiste sortant, et Chirac, Premier ministre depuis que les législatives de 1986 avaient donné une majorité de droite.

Le statut Pons était dans la continuité de la politique colonialiste française. Les indépendantistes voulaient, par des négociations avec le gouvernement français, mettre fin aux accaparements

des terres tribales par la bourgeoisie « caldoche » descendant des colons européens. Ils pensaient avoir de meilleures chances avec un gouvernement de gauche et attendaient le résultat de l'élection présidentielle et des législatives qui suivraient sans doute.

En Nouvelle-Calédonie même, les Kanaks étaient minoritaires : ils représentaient 44 % de la population, contre 34 % de Caldoches et 9 % de Wallisiens, la majorité des uns et des autres étaient venus attirés par l'exploitation des mines de nickel qui avait fait durant près d'un siècle la richesse de l'archipel. Les Kanaks ne pouvaient l'emporter dans les urnes et boycottaient tous les votes sur le statut.

De toute façon, justice et police étaient contre eux. Depuis l'occupation française en 1853, les Kanaks étaient traités comme des sauvages et leurs mouvements de révolte écrasés dans le sang. Depuis l'élection de Mitterrand en 1981, les assassinats de militants kanaks n'avaient pas cessé : en 1981, le dirigeant de l'Union Calédonienne indépendantiste Pierre Declecq ; en 1984 dix militants tués dans



Après l'attaque de la grotte d'Ouvéa, certains blessés décéderont faute de soins, comme le responsable des indépendantistes que l'on voit sur un brancard.

Paris Match

une embuscade à Hienghène, dont deux frères de Jean-Marie Tjibaou, le dirigeant du FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste, le nouveau nom du parti indépendantiste) ; l'année suivante, Eloi Machoro, un des principaux dirigeants du FLNKS, abattu avec un de ses camarades par les tireurs d'élite du GIGN. En octobre 1987 les assassins de Hienghène étaient acquittés par un jury d'assises de Nouméa entièrement composé de Caldoches !

Par la prise d'otages, les militants indépendantistes voulaient neutraliser les forces de police et geler la situation jusqu'au lendemain des élections. En février déjà, neuf gendarmes avaient été pris en otages par une tribu kanak,

puis relâchés. Ces calculs échouèrent devant l'intransigence du gouvernement. En perte de vitesse devant Mitterrand, Chirac voulait tenter un coup d'éclat, et sans doute aussi tenter de récupérer une partie des 14 % de voix de Le Pen. Mitterrand donna son accord à l'opération, sans doute pas fâché que ce soit la droite qui prenne l'affaire en mains.

L'île d'Ouvéa fut donc mise en état de siège, interdite à la presse, les habitants brutalement interrogés, des maisons saccagées. Le 3 mai, l'assaut fut décidé, apparemment contre l'avis du chef du GIGN, qui avait été en contact direct avec les ravisseurs. Une force d'une centaine d'hommes, membres du GIGN, des commandos de marine et du

bataillon action des services secrets, anéantit les combattants indépendantistes et libéra les otages, au cours d'une bataille de plus de cinq heures. Il y eut 26 morts : deux soldats des services secrets, 19 indépendantistes kanaks tués sur le coup et cinq autres morts ensuite, dans des conditions obscures, qu'aucune enquête n'essaya jamais d'élucider. En revanche, il n'y eut pas de victime parmi les otages, ce qui semble confirmer que les ravisseurs n'en voulaient pas à leurs vies.

Chirac et son gouvernement avaient gagné la bataille d'Ouvéa, au prix de 26 vies. Cela ne les empêcha pas de perdre, trois jours après, la bataille présidentielle.

Vincent GELAS

• États-Unis 1933

Roosevelt instaurait le New Deal

Le 4 mars 1933, Franklin Roosevelt, candidat du Parti Démocrate élu quatre mois plus tôt à la présidence des États-Unis, prenait ses fonctions. Immédiatement, entre mars et juin 1933, il engagea une série de réformes économiques destinées à sortir le pays de la crise dans laquelle il s'enfonçait depuis le krach boursier d'octobre 1929.

Dans le pays champion de la libre concurrence, le New Deal (ou « nouvelle donne ») marque l'intervention de l'État dans les affaires de la bourgeoisie. Dans les milieux d'affaires ou politiques réactionnaires, certains y virent un dirigisme incompatible avec leur liberté d'entreprendre, qu'ils assimilèrent d'autant plus au socialisme qu'un volet social complétait les lois destinées à relancer l'économie. En fait, la quinzaine de lois qui furent votées entre mars et juin 1933 n'étaient rien d'autre qu'une tentative pour replâtrer un système capitaliste qui menaçait ruine et empêcher une explosion sociale en accordant quelques droits aux syndicats et une aide aux plus pauvres. Les contraintes demandées aux capitalistes américains étaient destinées avant tout à protéger leurs intérêts, et elles étaient bien loin de l'encadrement total de l'économie qui fut imposé par le fascisme à certains de leurs homologues européens.

Une crise durable

En 1933, la crise touchait tous les secteurs de l'économie. Plus de 5 000 banques avaient fermé depuis le krach de 1929, entraînant la fermeture d'entreprises, faute d'avoir de l'argent. La production industrielle avait chuté de 50 %, mettant au chômage 15 millions de travailleurs (sans indemnités, à cette époque), soit entre un quart et un tiers de la population ouvrière. Ceux qui avaient encore un emploi connaissaient une baisse de leur salaire. La pauvreté se généralisait, les travailleurs qui ne pouvaient plus payer leur loyer étaient expulsés de leur logement, de vastes bidonvilles (les « hooverilles », du nom du précédent président) firent leur apparition, et les soupes populaires étaient pour beaucoup le seul moyen de se nourrir. Dans les campagnes, de nombreux fermiers furent expulsés de leurs terres, les métayers et ouvriers agricoles se retrouvaient sans emploi. Pendant ce temps-là, les stocks de marchandises et de nourriture étaient pleins, mais ne pouvaient s'écouler faute d'acheteurs.

La situation était explosive, ouvriers et paysans ne se laissant

15 % les salaires des fonctionnaires fédéraux et les pensions des anciens combattants.

En ce qui concerne l'industrie et l'agriculture, Roosevelt allait mener une politique malthusienne de limitation de

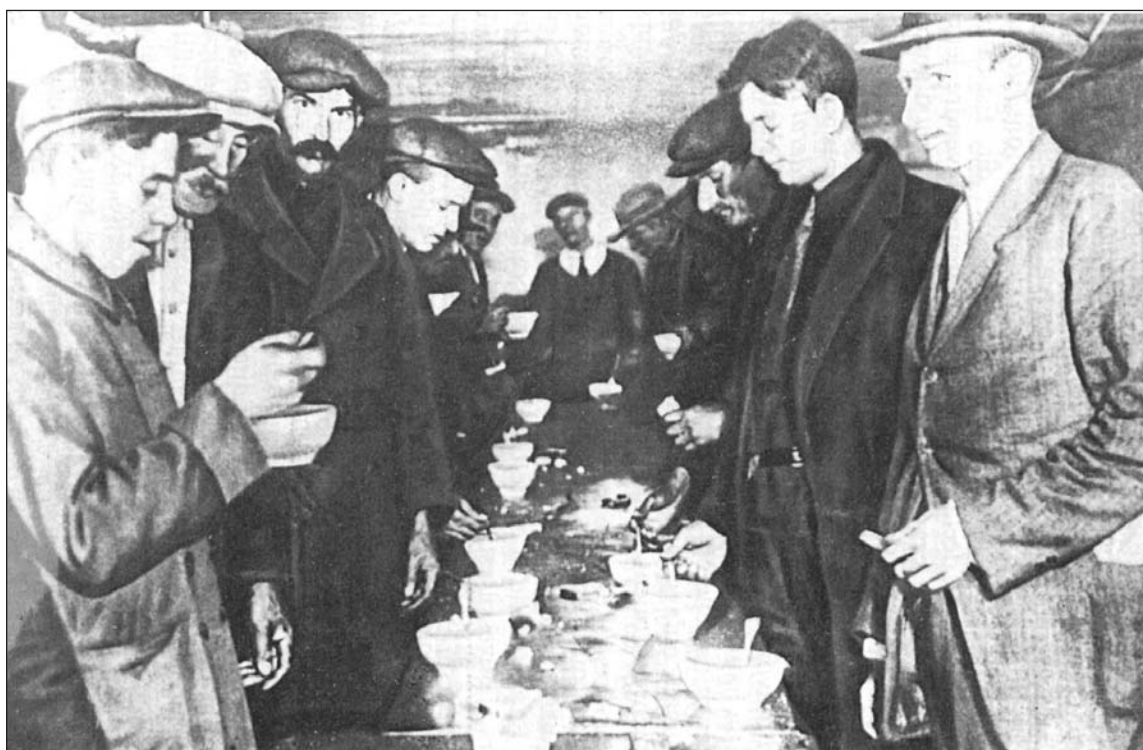
vernement. Les industriels les plus réactionnaires crièrent aussitôt au socialisme, pour la double raison que l'État intervenait dans leurs affaires et accordait quelques droits aux syndicats. Cet « étatisme » était

Ces grands travaux ne parvinrent cependant pas à éliminer le chômage. Au plus fort, ils occupèrent 4 millions de travailleurs, recevant des salaires inférieurs à ceux versés par les entreprises, afin de ne pas concurrencer ces dernières et de préserver leurs intérêts.

Il en alla de même pour les lois sociales qui furent adoptées les années suivantes. Elles visaient avant tout à calmer les explosions de colère qui se produisaient et ébranlaient le système. Car si les prix remontaient suite aux mesures prises, assurant plus de profit aux entreprises, les salaires ne suivaient pas. L'été 1934, les dockers se mirent en grève sur la côte californienne, les camionneurs à Minneapolis ; une grève des travailleurs du textile, partie du sud des États-Unis, s'étendit jusqu'en Nouvelle-Angleterre, dans le nord-est du pays. En 1935 fut votée une loi de Sécurité sociale, qui instituait entre autres une assurance chômage ; mais celle-ci était financée par des retenues effectuées sur les salaires. En outre, les Noirs, les domestiques et les salariés agricoles en étaient exclus, tout comme ils l'avaient été de la fixation d'un salaire minimum ou des subventions versées aux agriculteurs, afin de ne pas heurter le Sud réactionnaire qui votait traditionnellement démocrate.

Les mesures mises en place par Roosevelt n'avaient rien de socialiste, comme l'étiquette lui en a parfois été attribuée. Elles étaient un expédient choisi par la bourgeoisie américaine pour se sortir de la crise. Le New Deal ne permit cependant pas une relance de l'économie suffisante pour qu'elle retrouve son niveau d'avant la crise. Il ne répondit pas non plus aux attentes du monde ouvrier, et le grand mouvement de grèves qui se produisit en 1936-37 en fut le témoignage, et aussi la preuve de la force de la classe ouvrière américaine et de sa capacité à proposer ses propres solutions face à la crise. Mais, peu après, le monde capitaliste s'engageait dans la nouvelle boucherie de la Seconde Guerre mondiale.

Marianne LAMIRAL



Soupe populaire pour les chômeurs de New York, pendant la crise de 1929.

pas réduire à la misère sans réagir. Des émeutes spontanées éclataient un peu partout dans le pays et, malgré une répression brutale, la révolte menaçait de se généraliser. Roosevelt réussit alors à convaincre les capitalistes que, s'ils ne voulaient pas tout perdre, ils devraient accepter quelques contraintes visant, d'une part, à réguler le système afin de relancer l'économie et, de l'autre, à accorder quelques aides sociales aux travailleurs pour éviter les mouvements de révolte.

Relancer l'économie capitaliste

La première mesure, prise le 5 mars dans l'urgence, fut de décréter la fermeture de toutes les banques et d'interdire les transactions sur l'or pendant une semaine, afin d'assainir le système bancaire. Le 9 mars fut voté l'Emergency Banking Act (loi d'urgence bancaire) qui autorisait les banques dont la situation était saine à rouvrir, les autres pouvant obtenir des crédits auprès des banques fédérales de réserve pour se renflouer. L'interventionnisme de l'État se faisant en faveur des milieux d'affaires, ces derniers surent composer avec leurs principes de défense farouche de la « libre entreprise » !

Pour faire des économies dans les caisses de l'État, un projet de loi économique (Economy Bill) fut déposé le 20 mars, prévoyant de baisser de

la production afin d'écouler les stocks et de relever les prix de vente des marchandises, pour permettre aux capitalistes de faire des profits.

Alors qu'une partie de la population était affamée, faute d'argent pour se nourrir, l'Agricultural Adjustment Act, voté le 12 mai, visait à faire remonter les prix agricoles, en encourageant les propriétaires terriens à réduire les surfaces cultivées et abattre une partie de leur cheptel. En contrepartie, afin qu'ils ne perdent rien, l'État leur versait des indemnités compensatrices, qui allaient essentiellement profiter aux grosses exploitations agricoles. Mais les ouvriers agricoles et les métayers, jetés sur les routes, furent les premières victimes de cette réduction des cultures, de même que les petits fermiers pauvres qui survivaient déjà difficilement avec leur maigre production.

La même politique fut suivie pour l'industrie avec le National Industrial Recovery Act (NIRA - loi pour une relance industrielle), la grande loi du New Deal, qui visait à relancer la production en limitant la concurrence sauvage que se menaient les capitalistes. Elle prévoyait que les industriels s'entendent pour fixer des quotas de production et des minima pour les prix et les salaires, et baissent les horaires de travail afin de créer des emplois. Les accords seraient négociés entre employeurs, syndicats et gou-

cependant bien limité et n'allait au-delà de l'incitation : aucune clause n'étant prévue dans le NIRA pour forcer les employeurs à respecter la loi. De plus, l'administration mise en place pour son application était contrôlée par le milieu des affaires ! Quant aux minima fixés par branche pour les salaires, ils étaient la plupart du temps inférieurs à ceux déjà versés. Un article du NIRA, la clause 7A, autorisait cependant les travailleurs à participer aux discussions collectives avec leur employeur et à adhérer au syndicat de leur choix.

Empêcher l'extension de révoltes

Pour combattre le chômage, Roosevelt mit aussi en place une politique de grands travaux, semblable à celle des régimes fascistes italien et allemand. Au niveau de chaque État, ils concernaient la réfection ou la construction d'écoles, de musées ou de bâtiments publics. Mais le principal programme mis en route fut l'aménagement de la vallée du Tennessee (Tennessee Valley Authority), vaste chantier financé par des crédits fédéraux à partir de mai 1933, se traduisant par la construction d'un réseau public de barrages et de centrales hydroélectriques afin de canaliser les crues du fleuve et de fournir de l'électricité meilleur marché aux entreprises et aux habitants de cette région.

• La Redoute – Roubaix

Les « ch'tis salaires » sont en lutte

C'est le mardi 1^{er} avril que le premier débrayage a eu lieu à La Martinoire, le secteur dit « industriel » de La Redoute, l'entreprise bien connue de vente par correspondance. Depuis, tous les jours, une assemblée a lieu le matin. C'est là qu'il y a le plus de monde. Une autre assemblée a aussi lieu pour les équipes d'après-midi. À Roubaix, où se trouvent les bureaux, il y a aussi tous les jours un rassemblement, mais moins important.

Alors que la direction espérait un arrêt du mouvement pendant les vacances scolaires de la zone, où bon nombre d'entre nous avaient pris des congés, la mobilisation a un peu baissé, mais elle a continué

(entre 200 et 400 personnes en tout chaque jour). L'objectif était de relancer la grève quand tout le monde serait revenu. La deuxième semaine de débrayages s'est terminée, comme la première semaine, par une manifestation réussie de plus de 500 personnes dans les rues de Wattlelos et Roubaix, dont de nombreux travailleurs des autres entreprises de la vente à distance : Les 3 Suisses, La Blanche Porte, Les Aubaines, Vert Baudet... Les problèmes sont les mêmes partout : les salaires sont très bas, la règle c'est le smic, et les conditions de travail se dégradent d'année en année.

Les augmentations proposées sont partout ridicules. À

La Redoute, c'est 1,2 % pour l'année. Après une semaine de débrayages, la direction a « ajouté » un minimum de 18 euros et 6 euros de plus de prise en charge de la mutuelle. Il n'y a pas là de quoi satisfaire les grévistes qui se battent toujours pour 150 euros d'augmentation, l'embauche de 300 intérimaires et le paiement des heures de grève. Le moral est bon et, de plus, tout le monde est content de tenir tête aux grands chefs et au patron, de desserrer l'étau des cadences. D'autant plus qu'avant et après les débrayages le travail est plutôt détendu, et même ceux qui restent au boulot ne battent surtout pas des records de vitesse. Une bonne partie

de la maîtrise, à qui la direction a proposé 0 % d'augmentation générale, ne voit pas d'un mauvais œil cette mobilisation.

Interrogé par un journaliste sur ce qu'il comptait faire, le directeur de La Redoute a déclaré : « On verra le mouvement la semaine prochaine. » Eh bien, c'était tout vu ! Lundi 21 avril, 500 salariés ont participé aux assemblées de La Martinoire et 150 à celle de Roubaix. La direction a alors convoqué à 16 heures ce qu'elle a appelé une réunion de « sortie de crise » pour proposer : 1,2 % en plus du futur smic revalorisé pour les plus bas salaires, 6,61 euros de prise en charge de la mutuelle et...

rien de plus pour tous les autres. Tout petit progrès, elle s'engagerait aussi à 60 embauches, dont 50 intérimaires. La seule annonce de ces résultats par l'encadrement le lendemain provoquait des débrayages plus massifs que les jours précédents ! Plus de 800 travailleurs ont participé aux assemblées de La Martinoire et plus de 200 à Roubaix, ce qui a provoqué un quasi-blocage de l'activité de la journée.

Il fait beau, tout le monde est content d'être aussi nombreux dehors, et une chose est sûre : la direction n'en a pas fini avec la lutte des « ch'tis salaires ».

Correspondant LO

• Coca-Cola

En grève pour les salaires À Grigny (Essonne)

Les travailleurs des usines Coca-Cola de Grigny, dans l'Essonne, sont en grève totale depuis le jeudi 17 avril. Ils exigent des augmentations de salaire. Dans le cadre des négociations salariales annuelles, la direction ne propose que 3 % d'augmentation générale, chiffre qui est inférieur à l'inflation officielle de 3,2 %.

Les travailleurs de toutes les usines Coca-Cola ont débrayé deux heures par jour depuis le 1^{er} avril, sauf ceux de Marseille qui ont bloqué leur usine pendant cinq jours et ont obtenu de leur direction une prime de 80 euros mensuels.

À Grigny, ils revendiquent 6 % plus 120 euros d'augmentation, la prime d'intéressement qu'on leur a supprimée et le paiement des jours de grève. La direction a assigné les grévistes au tribunal et a cherché à utiliser les intérimaires pour briser la grève. Mal lui en a pris, les grévistes ont tout bloqué.

En 2007, les bénéfices de Coca-Cola ont explosé. Ils ont augmenté de 18 % sur un an. Le chiffre d'affaires a crû de 24 %. Au premier trimestre 2008 la hausse des bénéfices a continué, puisqu'ils ont progressé encore de 19 %. Et bien évidemment le cours des

actions est lui aussi à la hausse.

Pour les actionnaires, tout va donc pour le mieux. Pour les dix plus hauts salaires aussi, puisqu'ils se sont augmentés de 29 % en 2007.

Les travailleurs de Coca-Cola en ont ras le bol. Les conditions de travail ne font qu'empirer, les chefs exercent des pressions constantes pour aller toujours plus vite afin que le chiffre d'affaires et les bénéfices grimpent pour le seul profit des actionnaires.

Ils sont bien décidés, par la grève, à obtenir gain de cause.

Correspondant LO



À Dunkerque

Depuis le jeudi 17 avril, les 240 travailleurs de l'usine Coca-Cola de Bierne-Socx près de Dunkerque sont en grève, réclamant 6 % plus 80 euros d'augmentation. Ils ont été rejoints lundi 21 par ceux du centre de reconditionnement de Dunkerque (CRD), qui assurent la maintenance des distributeurs de boissons.

L'an passé, l'usine a fait, comme les années précédentes, des profits importants : 47 millions d'euros, soit plus de 13 000 euros de bénéfice par salarié (en comptant les sous-traitants) et par mois ! Là-dessus, les actionnaires ont reçu 30 millions d'euros comme dividendes. Les salaires, eux, sont bas. Un ouvrier embauché en poste ou pour le travail du

week-end gagne 1 160 euros net. Les travailleurs qui ont commencé avec l'usine, il y a dix-neuf ans, n'ont pas plus de 1 600 euros par mois.

Alors, depuis le début de l'année, le mécontentement sur les salaires s'est exprimé par des débrayages. Jeudi 17 avril, quand l'usine de Grigny s'est mise en grève, l'intersyndicale FO-CGT-CFDT-CFTC a appelé à faire de même à Dunkerque. Depuis, la production est quasiment arrêtée. Aucune livraison ni expédition n'a eu lieu. Et les grévistes sont bien décidés à ce que cela continue tant qu'ils n'auront pas satisfaction.

Correspondant LO



• SNCF

La direction veut rentabiliser les travailleurs du Fret

La direction SNCF a commencé à discuter « avec les syndicats afin de modifier la réglementation du travail des conducteurs affectés au Fret ». Une première rencontre a eu lieu le 27 mars, au cours de laquelle la direction a exposé sa façon de voir les choses. Ça promet !

Elle commence par prévoir d'allonger le temps de travail et d'augmenter la disponibilité à son service des conducteurs, en particulier pour le travail de nuit. Actuellement, lorsque la journée de travail comporte 5 heures de conduite dont au moins deux heures dans la période comprise entre 0 h 30 et 4 h 30, la durée maximum de travail est de 7 heures, durée que la direction envisage de porter à 9 h 30, avec le retour de coupures pour les pauses, comme cela avait lieu avant la grève de... 1969.

De même, la SNCF voudrait allonger l'amplitude d'une journée de travail en normale de 11 heures à 12 heures, sachant que le travail dit « de jour » à la SNCF commence à 4 h 31 et finit à 0 h 29. La direction souhaiterait également réduire annuellement le nombre de « repos doubles » (deux

jours consécutifs) de 52 à 40, avec pour conséquence un nombre de « repos simples » (d'une journée seulement), pris après cinq jours de travail, en augmentation. Aujourd'hui, elle est tenue d'attribuer au minimum douze repos les samedis-dimanches, mais elle envisage de transformer certains de ces repos en dimanches-lundis.

Lorsqu'aujourd'hui il faut finir à 19 heures au plus tard avant de partir en repos, la direction envisage que la fin de service se fasse en fonction de l'arrivée du train Fret, ce qui reviendrait à définir la disponibilité des conducteurs en fonction des désirs des entreprises clientes, c'est-à-dire des patrons.

Ces projets ne concernent pas seulement les conduc-

teurs, mais bien tous les travailleurs de Fret SNCF. Et s'ils entraînent en pratique, ils reviendraient à faire un retour en arrière de quelque quarante ans, remettant en cause les acquis de bien des luttes passées. Et même si la direction propose en compensation quelques dizaines d'euros supplémentaires, les cheminots savent que la fatigue du travail de nuit, par

exemple, n'a pas de prix. Comme ils disent, « le travail de nuit, nuit ».

Après la remise en cause des régimes spéciaux de retraites, le gouvernement et la direction se croient peut-être tout permis. Mais les cheminots sont loin d'avoir dit leur dernier mot, dans cette période où tous les métiers de la SNCF sont attaqués.

Correspondant LO

• Rachat de Géodis

De l'argent pour les salaires, pas pour les actionnaires !

La SNCF vient de racheter la majorité des actions de sa filiale Géodis, spécialisée dans le transport de marchandises par camion. Le groupe SNCF, qui possédait déjà près de 43 % des actions de Géodis, deviendrait ainsi, comme dit le nouveau président Guillaume Pépy, un leader européen pour le Fret, rassemblant entre ses mains l'essentiel du trafic par rail et par route.

Pourtant, jusque-là, en

matière de transport des marchandises par camion, la SNCF n'était pas dépourvue : le groupe comprend des filiales de transport combiné (comme Naviland Cargo, Novatrans, Sefergie), ou de transport spécialisé (comme VFLLI, Logistra, Fret International). Mais alors que, sous prétexte de recentrage, la SNCF programme 6 000 suppressions d'emplois au Fret ferroviaire, la fermeture de triages et de sites et la diminution impor-

tante du volume d'activité par rail, ce rachat des actions Géodis signifie qu'un accent supplémentaire sera mis sur le transport par camion. Avec les risques accrus que cela signifie pour tous les usagers des routes et autoroutes. Pour une société de chemin de fer qui se veut performante, c'est un comble !

De plus, l'opération de rachat des actions devrait coûter quelque 600 millions d'euros à la SNCF, argent

qui ira dans la poche des actionnaires, remboursés chacun à la hauteur de 135 euros par action. Autant dire qu'au moment où l'ensemble de l'encadrement ressasse qu'il faut faire des économies, se serrer la ceinture et faire bonne figure à l'absence d'augmentation des salaires, ce rachat est très, très mal perçu par les travailleurs !

Correspondant LO

La galère, c'est au quotidien

Partis de Londres, 640 passagers de l'Eurostar ont mis toute la nuit du vendredi 18 avril au samedi 19 pour arriver à Paris. Une succession de pannes et de défaillances a transformé leur voyage en galère d'une douzaine d'heures.

La SNCF n'a pu étouffer ce scandale, largement couvert par les médias. Mais elle tente, avant le début même de toute enquête, de rejeter sur les conducteurs des rames la responsabilité de certaines défaillances techniques et des cafouillages dans les tentatives de dépannage. Cependant, la direction SNCF vient de faire la démonstration, aux dépens des voyageurs, des conséquences de sa politique d'économies dans tous les domaines : manque de personnel pour intervenir rapidement, pour prendre en charge, ne serait-ce que pour



informer les passagers ainsi bloqués ; manque d'entretien méticuleux du matériel et révisions plus espacées des rames

TGV, réalisées par un personnel moins nombreux et toujours sous pression de l'encadrement pour travailler plus vite au nom

de la rentabilité, etc., etc.

Cet épisode de l'Eurostar n'est pas le premier : une dizaine de jours plus tôt, sur la

même ligne, une panne de caténaire dans le tunnel sous la Manche bloquait le trafic, et on pourrait remonter à d'autres incidents plus anciens survenus sur d'autres lignes TGV. Mais surtout, combien de travailleurs qui habitent dans les banlieues des grandes villes subissent régulièrement des pannes, des incidents, des retards, des annulations de train, et quotidiennement des conditions de transport lamentables, dans des rames voyageurs vétustes et souvent mal entretenues ?

La SNCF annonce des bénéfices exceptionnels de près d'un milliard d'euros, bénéfices qu'elle a déclaré vouloir doubler en 2009. Mais ces bénéfices ne servent pas à assurer un transport correct et sûr aux usagers.

Lucienne PLAIN

• Alstom Hydro – Belfort

Succès d'une grève pour les salaires

Alstom Hydro France, entreprise détenue à parts égales par Alstom et Bouygues, fabrique des turbines et alternateurs hydrauliques. Elle compte 900 salariés dans trois unités en France, à Belfort, Grenoble et Levallois. À Belfort, nous sommes 85, moitié cadres et moitié techniciens, il n'y a pas d'atelier. Aux premières réunions de négociation sur les salaires, non seulement la direction proposait des augmentations inférieures à celles des autres filiales Alstom, mais elle ne voulait pas entendre parler d'augmentation générale : c'était 3,7 % au mérite.

Une pétition intersyndicale CFDT-FO signée de tout le personnel non cadre a été remise, avec débrayage à l'appui, et est restée lettre morte. Un cahier de revendications a été établi, exigeant

70 euros pour tous, en plus des 3,7 % d'augmentations individuelles, et accompagné d'un deuxième débrayage bien suivi aussi. La grève a été décidée le jeudi 17 avril, jour où se tenait une troisième réunion direction-syndicats de tous les sites. Nouvelle « proposition » de la direction : *presque* tout le monde aurait une augmentation, avec un mini de 50 euros.

Comme nous tenions à notre revendication de 70 euros pour tous, la grève suivie par la quasi-totalité des techniciens a continué, en invitant la presse locale et en collant des affiches partout dans le bâtiment. Tôt le lendemain matin, le directeur courait dans tous les sens pour les arracher ! Accompagné de la DRH, il nous a alors tous réunis durant toute la journée. Au début, il ne concédait

encore que 60 euros pour tous, avant de lâcher enfin dans l'après-midi 4 % d'augmentation « individuelle » pour tout le monde, avec un minimum de 70 euros, sauf pour quelques-uns qui auraient entre 60 et 70 euros.

La suspension de la grève a été décidée, tout en nous donnant les moyens de vérifier dès la fin du mois si tout le monde aura bien eu l'augmentation annoncée.

La politique de division liée à ces augmentations dites individuelles, ou au mérite, n'a pas été complètement battue en brèche, mais cette grève a tout de même fait nettement reculer la direction. Et puis, c'est très rare que les « bureaux » se mettent en grève... jusqu'à présent !

Correspondant LO

• Centre de Chèques Postaux (CRSF) – Marseille

Des CCP à la Banque Postale, la grande érosion

À Marseille, la transformation du Centre de Chèques Postaux en Banque Postale s'est accompagnée d'une réorganisation vaste et ininterrompue, qui s'est traduite par une encore plus vaste réduction du personnel. Au service du courrier interne, les travailleurs ont répondu par la grève.

Ce service, qui achemine et réceptionne enveloppes, documents de travail, dossiers, imprimés divers ainsi que les papiers mal aiguillés, a subi réorganisation sur réorganisation.

Pour essayer de « fluidifier les relations sociales », la direction avait proposé une prime de 1 500 euros par mutation, que les grévistes ont revendiquée pour tout le service ainsi que le maintien des horaires.

Le mécontentement était d'autant plus grand que, de réorganisation en réorgani-

sation, ce service du courrier interne s'est réduit de plus en plus, alors que le travail, lui, n'a pas été restreint. Avec au départ au moins un agent par salle, le Centre est passé à un par étage et maintenant c'est par des tournées que courrier et documents sont amassés et distribués.

Le personnel de ce service doit passer maintenant de 30 à 10 agents. Et cela, même si la transmission du courrier est de plus en plus difficile. À cause du manque chronique de personnel, il y a forcément de plus en plus de fausses directions et ce sont alors les agents du service qui doivent réorienter le courrier.

Les 10 agents qui resteront seront mis en horaire continu et devront assurer l'intégralité du travail. Quant aux 20 autres qui partent, ils iront au tri jour, au service de frappe ou de

l'archivage, en brigade de réserve, en conservant, au moins, leurs anciens horaires.

Excédés, les agents mécontents de voir leur vie bouleversée par des changements d'horaires et l'aggravation de leurs conditions de travail se sont mis en grève quatre jours au début du mois d'avril. Un courant de sympathie les a entourés. L'ensemble des agents du Centre ont refusé d'aller chercher le courrier à leur place et ce furent quelques cadres et chefs d'équipe qui ont essayé de les remplacer.

Finalement, ils obtenaient 150 euros et cinq jours de repos compensateurs pour ceux qui restent dans le service... et faisaient la démonstration que la grève peut faire trébucher la direction dans sa ronde des chaises musicales.

Correspondant LO

À Robert Bailly, notre camarade



Robert Bailly à Peugeot-Sochaux en 1989, lors de la grève pour les 1 500 francs.

Samedi 19 avril, plus d'une centaine de parents, voisins, amis, camarades d'usine se sont rassemblés aux environs de Montbéliard, derrière la maison de notre camarade Robert Bailly, qui vient de décéder.

Très émus, nous lui avons rendu hommage une dernière fois.

« Robert, tu as travaillé depuis ton plus jeune âge. Tu étais fils d'ouvrier, de ceux qui ressentent directement dans leur chair l'exploitation.

Avant toi, c'est Camille, ton épouse, qui lisait et qui s'était mise à militer dans son usine. Mais elle était inquiète : est-ce que tu accepterais de la voir s'absenter ? Un camarade lui a dit, en parlant de toi : S'il est intelligent, il restera. Tu n'es pas parti, bien au contraire. Tu as épousé les idées de Camille, une seconde noce en somme !

Avant même de te syndiquer, tu militais à l'usine, chez

Peugeot, en t'intéressant naturellement à ceux qui t'entoureraient. Aux congés par exemple, tu organisais des repas d'équipe d'où la hiérarchie était exclue.

Ta maison était ouverte à tous. On était bien chez toi, avec toi. Tu étais toujours disponible pour donner le coup de main. Tu ne prêtais pas seulement tes outils, tu y ajoutais tes mains qui savaient tout faire !

Tu as adhéré à Lutte Ouvrière parce que des militants t'ont fait entrevoir la perspective qu'un monde meilleur était possible et que, pour aller dans ce sens, la classe ouvrière, ta classe, avait un rôle primordial à jouer.

Ta disparition n'est pas seulement triste. Toutes les explications du monde ne pourront jamais nous faire admettre que 62 ans, c'est la durée de vie normale pour un métallurgiste !

Adieu Robert. Pour nous, ton combat, notre combat, continue. »



• Nos lecteurs écrivent

« Travaillez et on vous appauvrira »

J'ai signé un contrat d'avenir en octobre 2007 comme secrétaire administrative dans une école de l'agglomération grenobloise. Le 18 mars, la Caisse d'allocations familiales de Grenoble m'a écrit pour m'informer de la suppression pure et simple de mon allocation adulte handicapé (AAH) d'un montant de 233 euros (je suis en statut Cotorep). Je dois en outre rembourser des sommes perçues depuis octobre, soit près de 1 200 euros ! L'explication est la suivante : « Votre employeur (l'Éducation nationale) perçoit une aide forfaitaire qui doit être déduite du montant de votre AAH chaque mois, et cela à compter de la signature de votre contrat d'avenir. »

Que dire ? Que faire ? Je suis « ponctionnée » à l'avantage de mon employeur pour pouvoir travailler ! Il ne me

reste pour vivre que 44 euros par mois, avec un loyer de 700 euros ! Le président de la République a dit : « Travaillez plus pour gagner plus » ! Il a omis de dire : « Travaillez, et l'on vous appauvrira » ! Tout compte fait, si je reste chez moi, je percevrai 200 euros de plus par mois !

Depuis dix ans, je travaille dans ces conditions de contrats très précaires (CES, CEC, CES, CEA et CAV) et, malgré une persévérance pour tenter d'obtenir une reconnaissance de mes compétences, rien ne se profile... Il existe pourtant des concours, preuve qu'il y a besoin de personnel, mais on ne fait pas passer les personnes dans mon cas en priorité, qui ont pourtant l'expérience du terrain ! Merci le système, où l'on travaille sans pouvoir subvenir à nos besoins.

M.L. (Fontaine-Isère)

• La mort d'Aimé Césaire

Le défenseur de la négritude... mais aussi du statu quo social

Ce sont pour la grande majorité des travailleurs, des pauvres, des gens simples qui par milliers ont assisté aux cérémonies qui ont entouré la mort d'Aimé Césaire en Martinique. Et, plus que les « obsèques nationales », plus que la couverture médiatique considérable, plus que les délégations « officielles » incarnées par Sarkozy et sa brochette de ministres, les délégations de politiciens de tout bord issus de la Martinique et de la Guadeloupe, d'artistes et d'intellectuels, c'est cet hommage populaire qui fut particulièrement significatif durant ces journées de deuil.

Ce que le petit peuple de Fort-de-France, celui des quartiers de Citron, Trénelles, Volga ou Texaco, a exprimé en tout premier lieu, c'est le résultat de l'action de Césaire, qui en un demi-siècle aura permis à plus d'un de trouver un logement décent, de l'eau courante, de l'électricité, du travail, une vie plus décente. La mémoire collective n'a pas oublié les descentes de Césaire dans le quartier pauvre de Texaco, où il faisait face aux gendarmes qui voulaient démolir les maisons des pauvres. On était dans les années 1950 et ces troupes avaient la gâchette facile et « cassaient du nègre », comme le disaient les gendarmes coloniaux eux-mêmes.

Contre le colonialisme, pour la dignité des Noirs

Césaire, comme bon nombre d'intellectuels de son époque, adhéra très tôt à la fédération martiniquaise du Parti Communiste Français. C'est en tant que membre de ce parti

qu'il fut élu maire de Fort-de-France et député dès 1945. En 1956, il se sépara du PCF, et créa le PPM (Parti Progressiste Martiniquais) en mars 1958. C'est sous cette étiquette qu'il continua pendant près de trente-cinq ans à être maire et député de Fort-de-France.

Au début de sa carrière politique, Aimé Césaire s'est attaqué avec énergie à éradiquer l'extrême dénuement qui frappait alors la population pauvre de Fort-de-France. En effet, après la Deuxième Guerre mondiale, cette ville était un immense taudis où des milliers de gens s'entassaient, en butte à un chômage endémique, au manque d'hygiène et aux maladies qui faisaient des ravages. Les travailleurs et les pauvres étaient écrasés par l'exploitation féroce des capitalistes locaux, mais c'était aussi la conséquence d'une oppression coloniale directe et violente.

Avec Césaire, pour la première fois, les travailleurs martiniquais voyaient un Noir défendre leurs droits à une vie matérielle et morale plus digne. Et qui plus est, c'était l'un des tous premiers Noirs diplômés, agrégé de lettres et écrivain, pouvant parler d'égal à égal avec les gouverneurs blancs, puis les préfets et autres ministres blancs ou présidents de la République de passage, en les forçant au respect. Et en plus il s'agissait d'un Noir qui affirmait que les Noirs devaient relever la tête, qui parlait au nom « de millions d'hommes à qui l'on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme » (*Discours sur le colonialisme*).



Aimé Césaire (à droite) aux côtés de son ami Pierre Alier, à Fort-de-France en 2006.

Les limites d'une politique

Tout au long de sa carrière, Aimé Césaire a aussi cependant été un notable somme toute modéré, un homme politique qui aura longtemps siégé avec les socialistes à l'Assemblée nationale. Et même si ce fut avec des variantes, c'est toujours la politique du Parti Socialiste français qu'il soutint tout au long de sa carrière politique, même aux heures les plus sombres des guerres coloniales d'Indochine ou d'Algérie, même quand ces guerres étaient menées par des ministres socialistes.

Fort de son image de défenseur de la dignité noire, lui et l'appareil politique du PPM servirent également de soupape de sûreté, de garants de la paix sociale aux différents gouvernements de gauche qui se succédèrent

entre 1981 et 2002 et qui pourtant menaient une politique de soutien au grand patronat et d'austérité pour les travailleurs.

Certes, l'un des grands mérites d'Aimé Césaire est d'avoir dénoncé le colonialisme et ses méfaits dans de nombreux écrits, articles et discours. Il le fit à travers une œuvre poétique et théâtrale reconnue mondialement. Mais dénoncer le colonialisme et revendiquer la dignité de la race noire n'était que la dénonciation de certains aspects du système capitaliste, pas la remise en cause du système lui-même.

Lorsqu'il fut porté à la députation, Césaire bénéficia de l'influence du Parti Communiste, très ancré à l'époque dans la classe ouvrière. Le PPM devait hériter pendant longtemps d'une partie de cette implantation au sein des masses

pauvres. Et c'est tout naturellement que le fondateur du mouvement de la « négritude » bénéficia politiquement du désir d'émancipation coloniale et sociale de la masse des travailleurs noirs. Mais Césaire ne représentait qu'une partie de leurs aspirations. Il représentait les Noirs, mais pas forcément les intérêts de classe des travailleurs noirs et des Noirs pauvres.

Tout comme les socialistes français, Césaire s'attaqua certes à gommer certaines inégalités les plus criantes, mais il ne devait jamais remettre en cause fondamentalement l'ordre des gros possédants békés et autres capitalistes. C'est en ce sens que l'action politique de Césaire s'est cantonnée aux limites d'une politique bourgeoise.

Pierre-Jean CHRISTOPHE

• Grande-Bretagne

Cadeau royal aux banques

Vraie semblablement échaudée par la quasi-faillite de Northern Rock, il y a à peine six mois, la Banque centrale britannique vient de voler au secours des grandes banques privées du pays en leur accordant, par un tour de passe-passe coûtant 50 milliards de livres (63 milliards d'euros), l'échange de leurs actifs « pourris ». Ainsi les crédits immobiliers à risques, à l'origine de la crise des « subprimes », seraient échangés contre des obligations d'État, pour l'instant éminemment plus fiables – et donc vendables –

puisque garanties par ce dernier.

Cette décision est valable pendant trois ans, la durée de la crise financière étant hautement imprévisible. Elle a pour but de permettre aux grandes banques de continuer à fonctionner, c'est-à-dire de s'échanger entre elles et de vendre à des entreprises, à des fonds d'investissement ou même à des particuliers emprunteurs un nombre croissant de crédits, alors que ce marché a tendance à stagner depuis la secousse survenue l'été dernier aux États-Unis. Autrement dit, pour que les banques conti-

nent à faire des affaires, l'État prend à sa charge les titres dont plus aucune d'entre elles ne veut, et les risques qui vont avec.

Selon le ministre des Finances, Alistair Darling, il ne s'agirait bien sûr que d'un plan destiné à « aider les entreprises, les ménages et le marché immobilier », et nullement les banques, qui attendaient pourtant impatientement la décision. Le cadeau est... royal en effet, puisqu'elles vont pouvoir en quelque sorte « nationaliser » leurs pertes, tout en continuant à accumuler des profits privés, au titre de l'essai-

nissement du marché, sans doute !

Cela n'empêche pas pour autant certains gros actionnaires de se montrer « furieux » des pressions des autorités. En effet la Banque centrale demande quand même qu'un peu de ménage soit fait dans les comptes des banquiers, que les pertes soient chiffrées, ou pour que soit décidée une « recapitalisation », en fonds et non en crédits, comme s'y est résolue la deuxième banque britannique, la Royal Bank of Scotland. Ils trouvent que c'est encore trop !

Qui va au bout du compte payer le prix de ces aides étatiques aux banques britanniques ? Ce sont évidemment les ménages qui vont devoir payer de plus en plus cher leurs remboursements immobiliers, les salariés qui vont faire les frais des opérations d'économies des entreprises, la population laborieuse qui par ses impôts continue à financer l'État britannique. Et tous vont payer l'inflation que ces milliards refilés aux banques vont inévitablement provoquer.

Viviane LAFONT